

## Mini-chantiers 2011-2015

Expérimenter l'espace public à Genève et Vernier, Suisse

Des projets participatifs baptisés les mini-chantiers se sont disséminés aux quatre coins du grand projet Châtelaine, pour préfigurer les espaces publics de demain, mais surtout pour répondre aujourd'hui à une demande locale des habitants. Ces réalisations éphémères, légères et réversibles ont permis de tester des aménagements qui intègrent des usages liés à l'espace public, à la nature, au paysage, et à la culture. Comment ces projets sont nés? Qui les a soutenus, réalisés et financés? Quels ont été les difficultés et les succès rencontrés? Cet ouvrage raconte cette aventure menée par l'Etat de Genève, les villes de Genève et de Vernier, et leurs habitants de 2011 à 2015. Ces acteurs ont co-construit ces actions novatrices sur l'espace public et qui rendent le quartier autrement habité. Elles traduisent également un processus à l'œuvre: celui des transformations de la ville.



MINI-CHANTIERS 2011-2015



EXPÉRIMENTER L'ESPACE PUBLIC

# MINI-CHANTIERS 2011-2015



## MINI-CHANTIERS 2011-2015

EXPÉRIMENTER L'ESPACE PUBLIC  
À GENÈVE ET VERNIER, SUISSE

### **L'équipe des mini-chantiers**

Tiphaine BUSSY BLUNIER	cheffe de projet, espaces publics et paysage
Nicolas HASLER	chef de service, des arbres et de la nature en ville de 2001 à 2014
Olowine ROGG	indépendante, coordinatrice des mini-chantiers 2011-2015
Giovanna RONCONI	cheffe de projet du grand projet Châtelaine

Nos plus chaleureux remerciements sont adressés aux habitants, associations de quartiers, écoles, qui par leur curiosité, leur intérêt, leur participation sont devenus de véritables acteurs de leurs quartiers, et aux collectivités publiques – canton de Genève, Ville de Genève et Ville de Vernier – qui ont soutenu et porté ces mini-chantiers permettant ainsi leur réalisation.

Merci à tous les acteurs qui de près ou de loin ont imaginé, construit ou donné vie à ces projets en marge des cadres institutionnels et qui constituent une nouvelle approche de la ville de demain !

## IMPRESSUM

### Publication réalisée sous la direction de

Tiphaine Bussy Blunier, cheffe de projet à la direction générale de la nature et du paysage puis à la direction générale de l'agriculture et de la nature  
Giovanna Ronconi, cheffe de projet à la direction du développement urbain rive droite

### Conception, rédaction et coordination

Olowine Rogg, indépendante, coordinatrice des mini-chantiers 2011-2015

### Avec la contribution de

Luc Barthassat, conseiller d'Etat en charge du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture  
Antonio Hodgers, conseiller d'Etat en charge du département de l'aménagement, du logement et de l'énergie

### Avec la participation de

Francesco Della Casa, architecte cantonal à l'Etat de Genève  
Nicolas Hasler, chef de service des arbres et de la nature en ville de 2001 à 2014  
Michèle Künzler, conseillère d'Etat de 2009 à 2013, en charge du département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement  
Gilles Mulhauser, directeur général de la nature et du paysage de 2000 à 2015  
Nicole Surchat Vial, directrice de la direction des grands projets de 2007 à 2014

### Relecture

Nadine Bordessoule Gilliéron, chargée d'enseignement à l'Université de Genève (ELCF)  
Laurent Daune, architecte-paysagiste, professeur HES  
René Longet, président de la sous-commission sites et biotopes de la CCDB  
Myriam Senften, assistante administrative (DETA)

### Crédits photographiques

Jacques Apothéloz, Serge Boulaz, Lorraine Hauenstein, Felix Peter, Sophie Rogg, Aleksandr P. Thibaudeau ainsi que Tiphaine Bussy Blunier, Cathy Macia, Yvan Rogg, Cathia Tempestini, Sylvain Thévoz, Beach Volley Club Vernier-Genève

### Conception graphique et illustrations

Daniel Galasso

### Impression

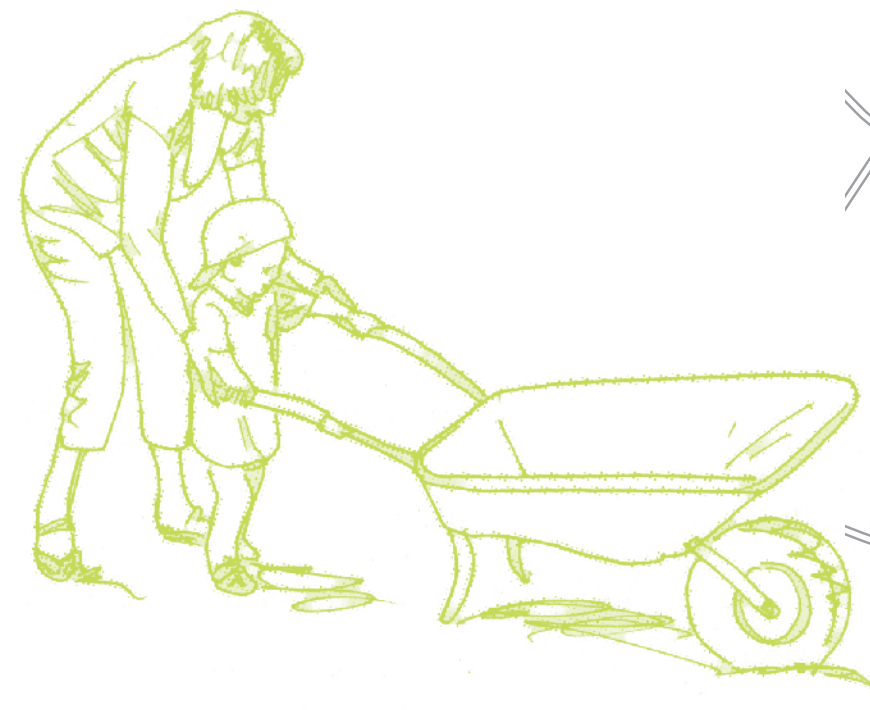
Molésion impressions, 1217 Meyrin  
Tirage: 500 exemplaires

### Copyright

© OLO, juin 2016

# MINI-CHANTIERS 2011-2015

## EXPÉRIMENTER L'ESPACE PUBLIC



# AVANT-PROPOS

**M. Luc Barthassat**, conseiller d'Etat chargé du département de l'environnement des transports et de l'agriculture

Par définition, l'espace public appartient à ses habitants. Et pourtant, encore trop souvent, les riverains sont les derniers à découvrir les projets qui concernent ces précieux lieux de vie et d'échanges. L'esprit des « mini-chantiers » consiste à redonner aux riverains le premier rôle qui leur revient. C'est tout simple... mais c'est révolutionnaire. Bien sûr tous les contextes ne s'y prêtent pas de la même façon. Les quartiers de Châtelaine, appelés à évoluer dans le cadre de grands projets, offraient des conditions idéales pour mettre en pratique cette forme de démocratie participative.

Les habitants ont très vite démontré qu'ils seraient des partenaires actifs pour développer la qualité de vie en misant sur la convivialité et la biodiversité. Or cet objectif est aussi le nôtre : il a tout de suite trouvé un écho favorable auprès des acteurs des collectivités publiques. Des actions temporaires, réduites en taille, mais importantes dans leurs effets, pouvaient éclore à Genève ! Les riverains ont apporté leur vécu, leur connaissance du terrain et leur implication. Les services compétents y ont ajouté l'expertise de professionnels ainsi que quelques moyens, en réalité modestes.

Au final, de tous les côtés, je retiens deux ingrédients qui font la différence : beaucoup d'enthousiasme et une volonté sincère de travailler ensemble pour améliorer rapidement et concrètement le quotidien. Comment ne pas être convaincu en voyant la satisfaction des retraités récoltant des carottes dans le nouveau potager ? Ou bien en découvrant une libellule écarlate posée sur un banc public ? Ou encore en entendant le rire des enfants sur la place de beach-volley ? Les habitants sont redevenus les acteurs de leur quartier et une nature de proximité apporte de la vie jusqu'au cœur de l'habitat. Aujourd'hui, c'est peut-être déjà la ville du futur que nous pouvons entrevoir dans ce qui est entrepris avec succès ici.



# TABLE DES MATIÈRES

## AVANT-PROPOS

Luc Barthassat, conseiller d'Etat (DETA) .....	4
--	---

## PRÉFACES

Le chantier de la ville – Francesco Della Casa .....	8
5 ans de mini-chantiers! – Tiphaine Bussy Blunier, Olowine Rogg et Giovanna Ronconi .....	10

## CONTEXTE | Pourquoi à cet endroit et à ce moment?

Le plan directeur de quartier « Concorde » .....	15
Un outil d'aménagement à tester .....	16
Grand projet Châtelaine .....	18
Localisation des mini-chantiers 2011-2015 .....	19

## ÉCLAIRAGE

Les mini-chantiers ou les bénéfices de l'éphémère dynamique – Gilles Mulhauser .....	20
--	----

## PROJETS RÉALISÉS | Premiers pas au PDQ Concorde

L'axe vert Henri-Golay – 2011-2012 .....	26
Les jardins de la plage – 2012 .....	30
Le jardin du Pavillon Cayla – 2012 .....	38

## ÉCLAIRAGE

Sous les pavés, le potager – Michèle Künzler .....	40
--	----

## PROJETS RÉALISÉS | Extension au grand projet Châtelaine

Les jardins de la biodiversité – 2013 .....	46
Le jardin de foot – 2013 .....	50
Les jardins des Libellules – 2013-2014 .....	52
Le jardin de Picto – 2014 .....	56
Le jardin vertical – 2013-2014 .....	60

## PROJET RÉALISÉ | Chaises volantes

## ÉCLAIRAGE

Urbanisme du désir – Nicole Surchat Vial .....	66
--	----

## PROJETS RÉALISÉS | Des mini-chantiers aux grands chantiers

Le parc des Franchises – 2014-2015 .....	72
Le parc Russe – 2015 .....	80
Le passage sous-voie – 2015 .....	84

## ÉCLAIRAGE

La densification urbaine est une opportunité pour améliorer la qualité des espaces publics – Nicolas Hasler .....	88
--	----

## BILAN ET PERSPECTIVES

À chacun son rôle .....	92
Les acteurs .....	94
Ce que cela a permis .....	96
Mini-chantiers, perspectives ambitieuses – Antonio Hodggers, conseiller d'Etat (DALE) .....	100

## LE CHANTIER DE LA VILLE

**Francesco Della Casa**, architecte cantonal à l'Etat de Genève

En 1961, la publication du livre de Jane Jacobs « The Death and Life of Great American Cities » avait amorcé de manière tonitruante la critique de l'urbanisme moderne, qui n'a plus depuis cessé de s'amplifier. Aux antipodes de la pratique dominante des experts, l'auteure avait très finement observé la manière dont se comportaient les habitants de la ville contemporaine, que ce soit dans les rues, les espaces verts ou autour des grands ensembles. Son analyse lui avait permis de signaler l'importance fondamentale du ressenti des habitants, de leur compétence d'usagers du quotidien. Elle fit œuvre de pionnière, considérant que la matière première des quartiers, c'est d'abord les gens qui y habitent, y travaillent, y jouent ou s'y baladent ; qu'ils en étaient les plus fins connaisseurs, les meilleures vigies, les indicateurs les plus fiables ; que ce qui importait, enfin, était davantage la manière dont s'organisait l'espace entre les bâtiments plutôt que la forme de ceux-ci.

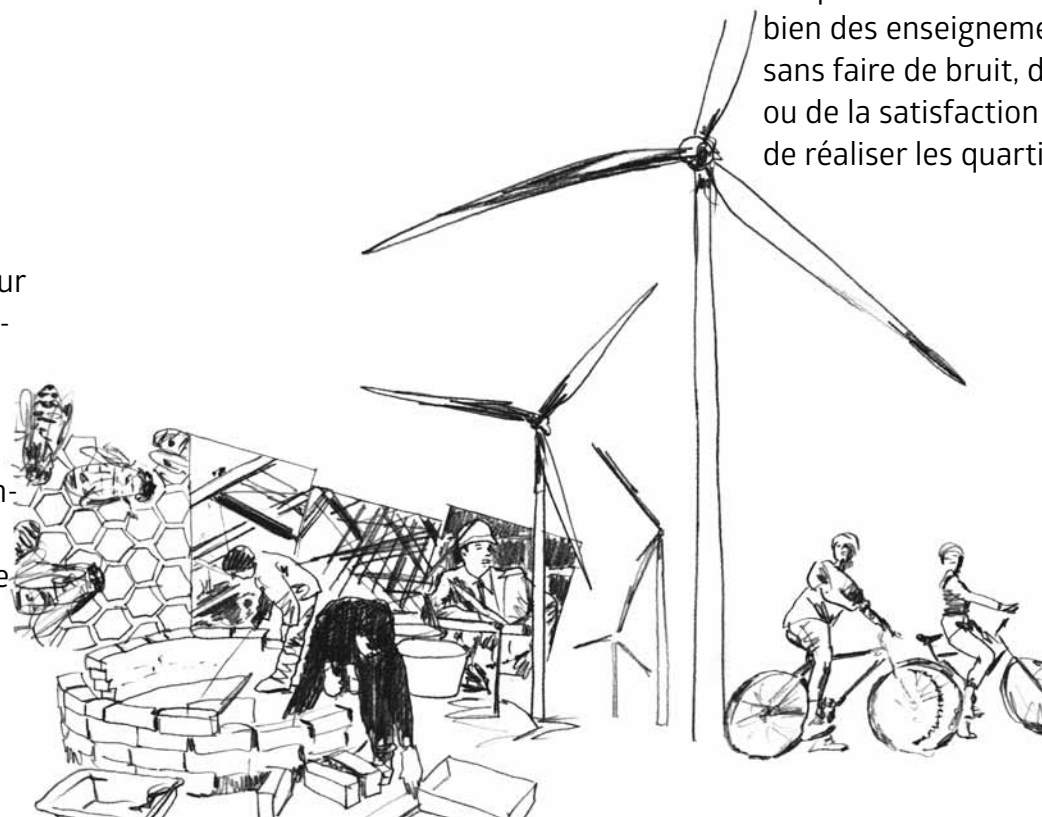
Soixante ans plus tard, l'expérimentation des mini-chantiers dans le quartier de Châtelaine s'inscrit, peut-être inconsciemment, dans la continuité des écrits de Jane Jacobs. Comme elle, les acteurs des mini-chantiers aiment à considérer la ville comme un immense laboratoire pour observer, faire des expériences, commettre des erreurs peut-être, mais recommencer et réussir en matière d'architecture et d'aménagement urbain. Comme elle, ils prêtent attention aux petites choses, aux émerveillements inattendus, à la vertu des installations provisoires.

À peu de frais, sur une dizaine de mini-chantiers, il a été possible de modeler, tâtonner, recommencer, réajuster des aménagements modestes, sans vouloir imiter, ni forcément prétendre innover. Un potager, une tonnelle, un étang, un terrain de boules, quelques bancs ou tables ne constituent pas en soi des solutions inédites, mais ils ont chacun la capacité de transformer

considérablement les lieux que l'on avait pris l'habitude de traverser tous les jours, en ayant petit à petit oublié d'y prêter la moindre attention.

Et surtout, ces mini-chantiers ont été l'occasion de retrouver le goût de faire les choses ensemble, en se chamaillant peut-être, mais en ayant finalement chacun la satisfaction d'être, modestement sans doute, un peu l'acteur, un peu l'auteur des lieux de sa vie quotidienne.

Les professionnels de l'aménagement, de l'architecture ou de l'immobilier auront sans doute bien des enseignements à retirer, s'ils s'avisent de venir observer ce qui s'est produit, presque sans faire de bruit, dans le quartier de Châtelaine. Qu'il s'agisse de la méthode, des résultats, ou de la satisfaction des riverains. Ensemble, il sera alors possible d'avoir la grande ambition de réaliser les quartiers de qualité dont Genève a tant envie !



## 5 ANS DE MINI-CHANTIERS!

**Tiphaine Bussy Blunier, Olowine Rogg et Giovanna Ronconi**

Les mini-chantiers sont le résultat de la volonté des habitants de participer à la transformation de leur quartier et de l'engagement de personnes de l'administration publique cherchant à travailler en partenariat avec des associations de quartier, des animateurs sociaux et des acteurs privés dans le cadre de projets d'aménagements urbains.

Le principe des mini-chantiers est simple : dans l'espace urbain, améliorer sans attendre ce qui peut l'être et recréer des espaces de vie. C'est ainsi que l'on voit par exemple un parc devenir une centralité urbaine, un terrain de beach-volley offrir un air de vacances à un espace inutilisé, un biotope s'ouvrir au public après plus de vingt ans d'enfermement. Ces aménagements simples et bon marché, réversibles, ont répondu à des attentes de terrain, ont enclenché une dynamique de réappropriation de l'espace public par les habitants et ont redonné le pouvoir aux citoyens d'agir sur leur environnement.

Durant 5 ans, un vernissage ponctuait les projets annuels et nous invitions les acteurs et les autorités cantonales et communales à un moment festif, d'information et d'échange. En 2016, il nous a semblé propice d'expliquer plus en détail le succès de ces mini-chantiers, mais aussi d'exprimer les difficultés rencontrées. Car l'aventure ne fut pas toujours un long fleuve tranquille. Les mini-chantiers ont été tantôt mal compris, tantôt sous-estimés, tantôt mis en péril et les financements furent parfois difficiles à obtenir. Mais cette expérience fut unique et très enrichissante à de nombreux titres.

Au moyen de textes, de photos et de témoignages que nous avons rassemblés et assemblés, additionnés d'éclairages d'acteurs institutionnels ayant participé à ces projets, nous aimerions partager avec vous notre expérience pour montrer ce que les mini-chantiers ont apporté aux quartiers et à ses habitants, mais également aux administrations et aux institutions chargées d'élaborer de grandes planifications.

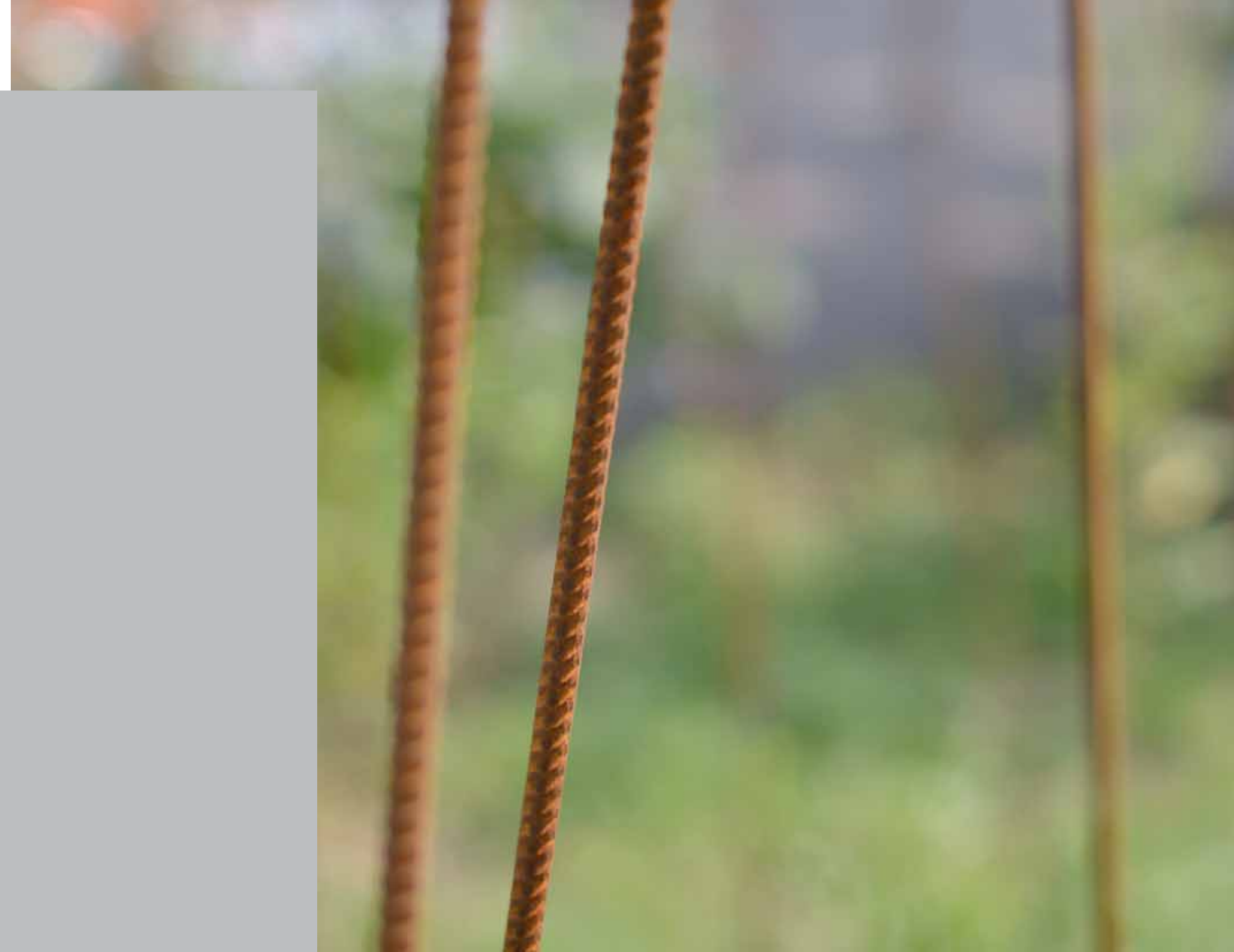
Nous espérons que ce recueil d'idées et de savoir-faire vous inspirera, qu'il encouragera le développement d'autres projets ailleurs, et que nous aurons réussi à vous transmettre le plaisir que nous avons eu à vivre et à faire vivre ces 5 ans de mini-chantiers.



# CONTEXTE

## POURQUOI À CET ENDROIT ET À CE MOMENT ?

*« MON QUARTIER VA CHANGER : DÉCOUVREZ SES JARDINS ! »*





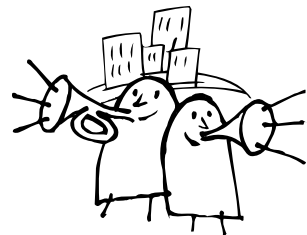
# POURQUOI À CET ENDROIT ET À CE MOMENT ?

En 2008, en raison de la volonté de préserver les cités-jardins d'Aire datant du début du XX<sup>e</sup> siècle, de la vétusté de l'ensemble des bâtiments de la Fondation Emile-Dupont impactant fortement le quartier, il a été décidé de réaliser une image directrice pour établir le développement du quartier de la Concorde. En 2011 cette image directrice a été traduite dans un plan directeur de quartier (PDQ) intégrant le diagnostic réalisé par les habitants et inscrivant les principes directeurs suivants : « soutenir le processus participatif » et « créer des mini-chantiers ». Cette étude de densification en milieu bâti et habité a été choisie comme projet modèle de la Confédération (ARE).

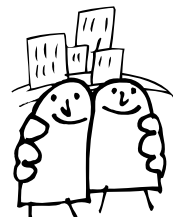
En parallèle dans le quartier, l'association Forum Démocratie Participative\* veillait au grain. Cet espace d'information et de débat pour les habitants et les associations anime les quartiers de Saint-Jean-Charmillles de démarches participatives depuis l'an 2000. Les habitants et les administrations se sont attelés à donner corps à la motion (M 1783) pour un écoquartier à la Concorde, votée à l'unanimité par le Grand Conseil pour favoriser une expérience innovante de logements à haute qualité environnementale intégrant un processus participatif.

Ces éléments furent le terreau ayant permis l'émergence des premiers mini-chantiers, avec l'adoption du plan directeur de quartier Concorde en 2013, sans aucun recours.

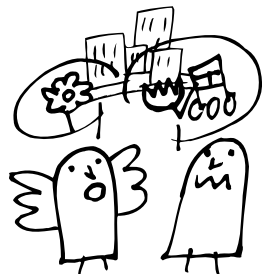
\* N.B. pour faciliter la lecture, l'association Forum Démocratie Participative sera nommée « Forum » dans les textes.



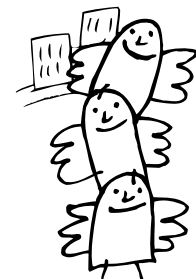
Pour faire entendre la voix...



Pour la rencontre...



Où la démocratie s'exerce...



Où se développent des solidarités...

Le plan directeur de quartier (PDQ) « Concorde », porte sur la réalisation d'environ 950 logements et 250 emplois sur le territoire des villes de Genève et de Vernier. Il est délimité par les avenues de l'Ain et d'Aire ainsi que par les voies ferrées. Le périmètre s'étend sur une superficie d'environ 28 hectares.

# LE PDQ « CONCORDE »

## STRUCTURE BÂTI - POTENTIEL CONSTRUCTIBLE ET AFFECTATIONS

- Périmètre constructible - potentiels indiqués sur le plan
- Périmètre du Plan de site Cité-jardin d'Aire
- Mesures protection contre le bruit
- Bâtiment existant / à démolir / à construire
- Bâtiment maintenu (Plan de site)
- Équipement public / projet
- Périmètre d'étude

## ESPACES OUVERTS

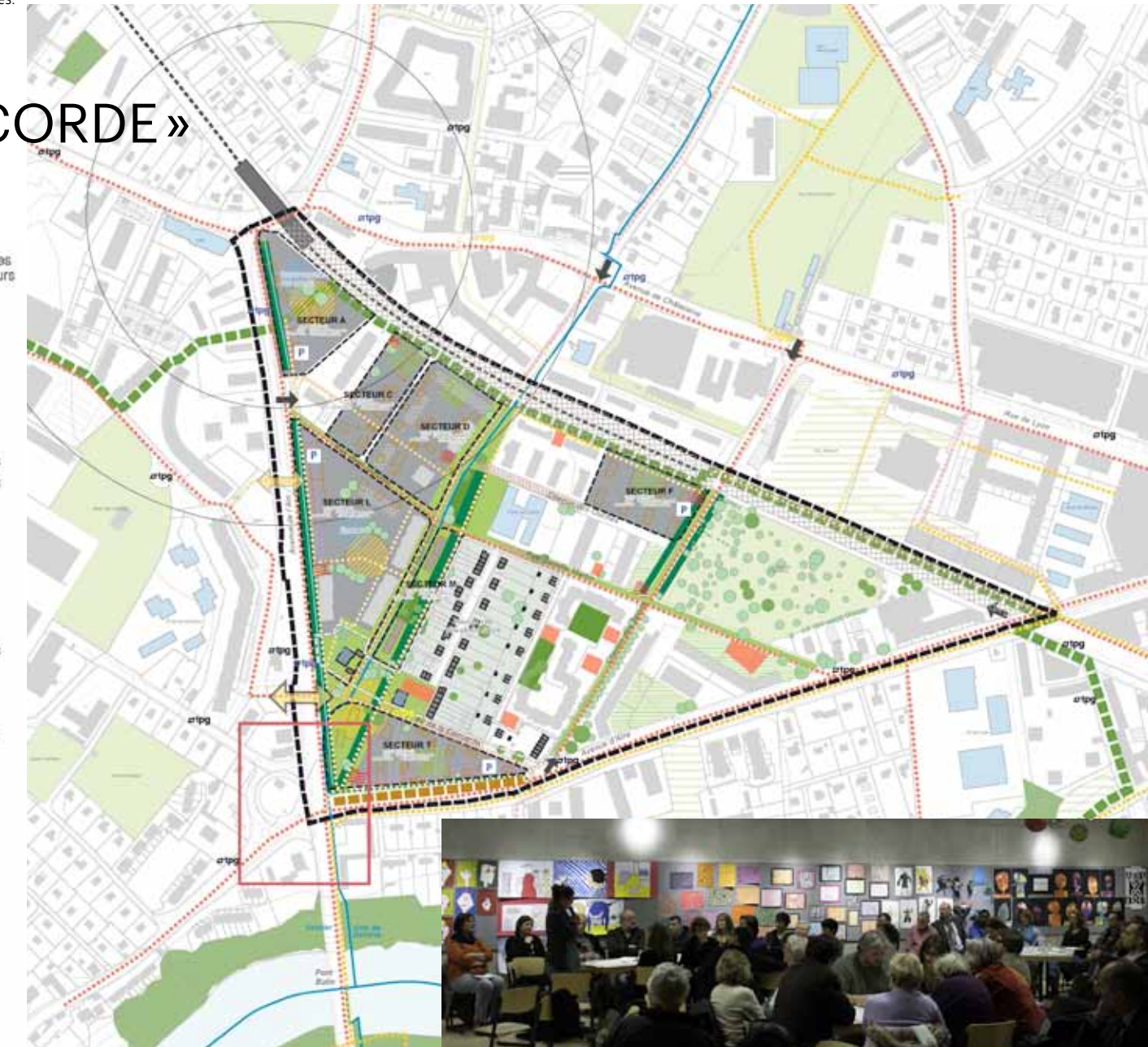
- Axe vert structurant
- Maillage vert
- Valorisation de la structure paysagère
- Espaces ouverts verts existants / à créer (parcs, espaces verts, espaces de transition, plantings, potagers urbains, cours vitrineurs)
- Espaces ouverts existants / à créer (places de quartier, lieux de rencontre, espaces de jeux, sport urbain)
- Espace public mixte (place / plaza / parc)
- Végétation d'intérêt majeur à conserver
- Alignement d'arbres structurant / alignement d'arbres secondaires (ordonnés/aléatoires)
- Voe verte de l'agglomération
- Parc équipement existant
- Boisement existant
- Dispositif de gestion des eaux
- Couverture voie OFF
- Passerelle piétonne à créer
- Liaison interquartier à requilifier

## DÉPLACEMENTS

- Régularisation de l'avenue de l'Ain
  - Halte RER à créer
  - Stationnement collectif mutualisé
  - Élargissement de l'avenue d'Aire de 4m
  - Liaison mobilité douce majeure existante / à créer
  - Parcours piéton de quartier / desserte occasionnelle existante / à créer
  - Zone piétonne (priorité piétons, vélos autorisés)
  - Arrêt TVV supprimé / projeté (Ces propositions sont à vérifier)
  - Accès au quartier - trafic individuel
- Concernant le concept énergétique, se référer au principe directeur 4

## Principes directeurs

- E2
- A1, A2
- C3
- A2
- A1, A2, B4
- A1, A2, B4
- A1
- A1
- A2, B4
- A2, B4
- A1
- A1
- A1, A2, B4
- A1
- A1
- C2
- A2, A3, B4
- A2, B4
- A2, B4
- E2
- A3
- Q1
- R2
- B4
- B4
- B1, B4
- B3
- B1



# UN OUTIL D'AMÉNAGEMENT À TESTER

## LES MINI-CHANTIERS AU CŒUR DU GRAND PROJET CHÂTELAINE

Le Grand Conseil a adopté le 23 septembre 2013 le plan directeur cantonal 2030 (PDCn 2030), le nouveau document de référence et de coordination pour l'aménagement du territoire cantonal. Celui-ci vise un potentiel de 50'000 futurs logements et contribue à la constitution d'une agglomération compacte, multipolaire et verte.

Le plan directeur cantonal identifie dix grands projets prioritaires qui sont lancés, dont le grand projet Châtelaine dès 2012. Ses principaux objectifs sont de développer un quartier mixte, de favoriser la desserte en transports publics, et de doter le quartier d'espaces publics et d'espaces verts de qualité, le tout en étroite collaboration avec les communes et en concertation avec les habitants.

Forts de l'expérience intéressante et enthousiasmante faite à la Concorde, où le mariage entre l'expertise technique et l'expertise citoyenne a donné corps à la démocratie locale, les mini-chantiers se présentèrent comme un moyen d'interpeller tant les habitants que l'administration sur les usages des espaces publics et d'orienter au mieux les études de planification à venir. L'Etat s'engagea alors à tester plus largement ces mesures et c'est ainsi que les mini-chantiers se propagèrent progressivement dans le grand projet Châtelaine.

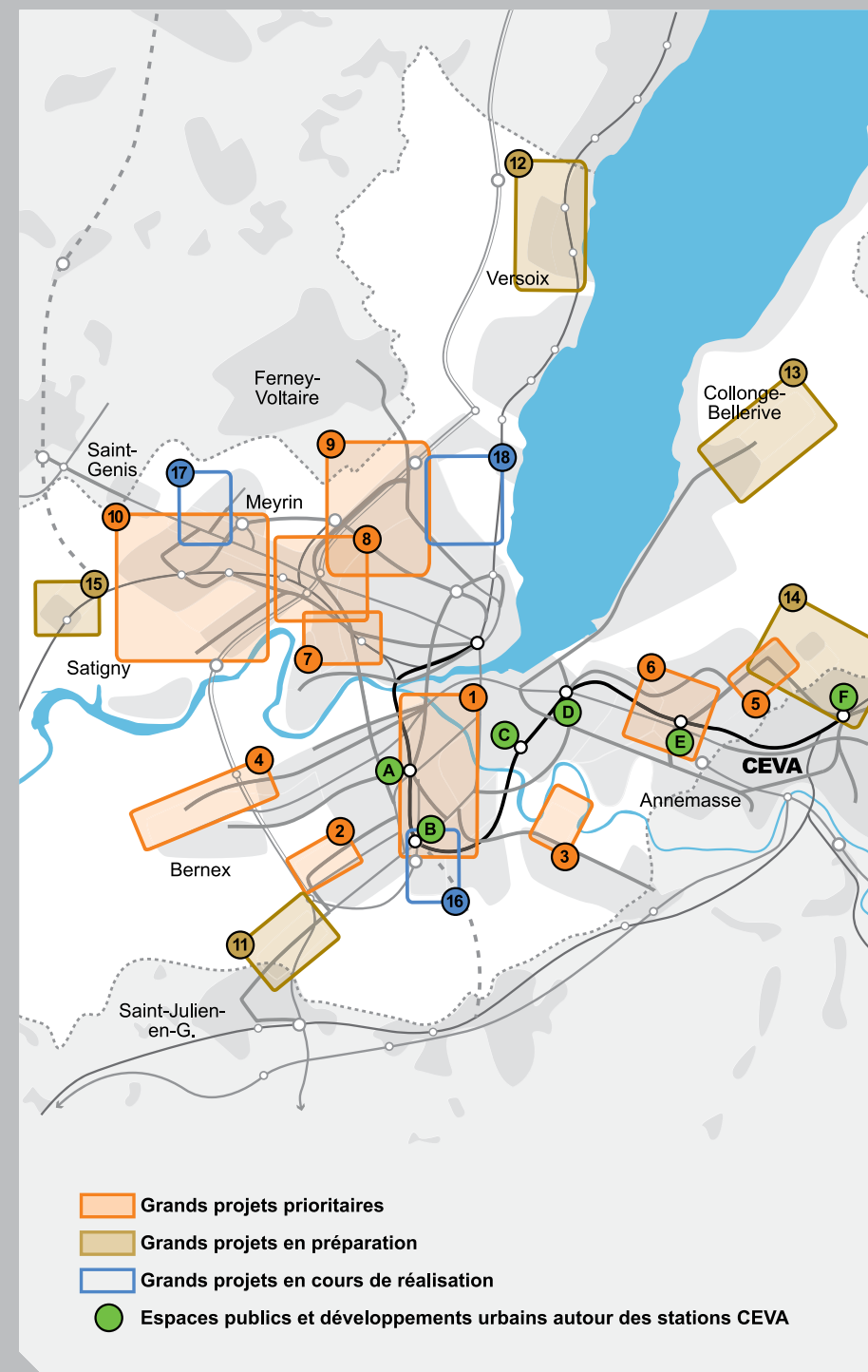


### Grands projets prioritaires

Objectif : début des chantiers d'ici à 2018

- |   |   |
|---|---|
| <p>① <b>PRAILLE ACACIAS VERNETS (PAV)</b><br/>En quelques décennies, ce secteur industriel deviendra un quartier urbain mixte. 11'000* logements environ à terme.</p> <p>② <b>CHERPINES</b><br/>Nouveau quartier sur les communes de Confignon et de Plan-les-Ouates. 3'000* logements environ.</p> <p>③ <b>GRANDS ESSERTS</b><br/>Nouveau quartier à Veyrier. 800* logements environ pour la première phase, d'ici à 2026, et 400 logements après 2030.</p> <p>④ <b>BERNEX</b><br/>Nouveau quartier. 5'700* logements environ d'ici à 2030.</p> <p>⑤ <b>COMMUNAUX D'AMBILLY</b><br/>Nouveau quartier à Thônex. 2'200* logements environ d'ici à 2030, dont 1'300 d'ici à 2023.</p> | <p>⑥ <b>CHÊNE-BOURG - CHÊNE-BOUGERIES</b><br/>Evolution de quartiers existants. 1'000* logements environ d'ici à 2030.</p> <p>⑦ <b>CHÂTELAINE</b><br/>Evolution de quartiers existants. 2'300* logements environ d'ici à 2030.</p> <p>⑧ <b>VERNIER - MEYRIN - AÉROPORT</b><br/>Evolution de quartiers existants. 2'000* logements environ d'ici à 2030.</p> <p>⑨ <b>GRAND-SACONNEX</b><br/>Nouveau quartier. 800* logements environ d'ici à 2030.</p> <p>⑩ <b>ZIMEYSAVER</b><br/>Projet des zones industrielles de Meyrin, Satigny et Vernier, ainsi que 300* logements environ d'ici à 2022.</p> |
|---|---|

\*Estimations pouvant être adaptées dans le cadre du processus de planification et de concertation.



### Grands projets en préparation

Les projets en préparation suivants seront poursuivis dans un second temps :

- ⑪ **PERLY - CERTOUX - BARDONNEX - SAINT-JULIEN**
- ⑫ **VERSOIX**
- ⑬ **PALLANTERIE**
- ⑭ **PUPLINGE - GARE D'ANNEMASSE**
- ⑮ **SATIGNY**

Ils s'ajoutent aux grands projets à plus longue échéance (Mail Sud aéroport, Montbrillant, etc.).

### Grands projets en cours de réalisation

- ⑯ **LA CHAPELLE - LES SCIERS**  
Nouveaux quartiers sur les communes de Lancy et de Plan-les-Ouates. Près de 680 logements pour la première phase, à terme 1'300\* environ.  
En construction : les 1'000 premiers habitants ont été aménagés en 2014.
- ⑰ **LES VERGERS**  
Nouveau quartier à Meyrin. 1'250 logements, en construction.
- ⑱ **JARDIN DES NATIONS**  
Rénovation et construction de bâtiments de sièges des organisations internationales (Palais des Nations, Campus santé, BIT, OMS, UIT, COE, FICR...), Tour des Feuillantines, route des Nations reliant le quartier à l'autoroute, ligne de tram Nations - Grand-Saconnex, axes de mobilité douce et réhabilitation d'espaces verts.

### Espaces publics et développements urbains autour des stations CEVA

- Ⓐ **LANCY-PONT-ROUGE**  
600\* logements environ.
- Ⓑ **CAROUGE-BACHET**  
1'900\* logements environ à La Chapelle - Les Sciens et La Chapelle - Gui.
- Ⓒ **CHAMPEL**  
Réaménagement du plateau et de ses accès et création de nouveaux espaces publics.
- Ⓓ **EAUX-VIVES**  
340\* logements environ.
- Ⓔ **CHÊNE-BOURG**  
280\* logements environ, dans le cadre du grand projet.
- Ⓕ **ANNEMASSE**  
1'000\* logements environ, développés par Annemasse Agglo.

# GRAND PROJET CHÂTELAINE

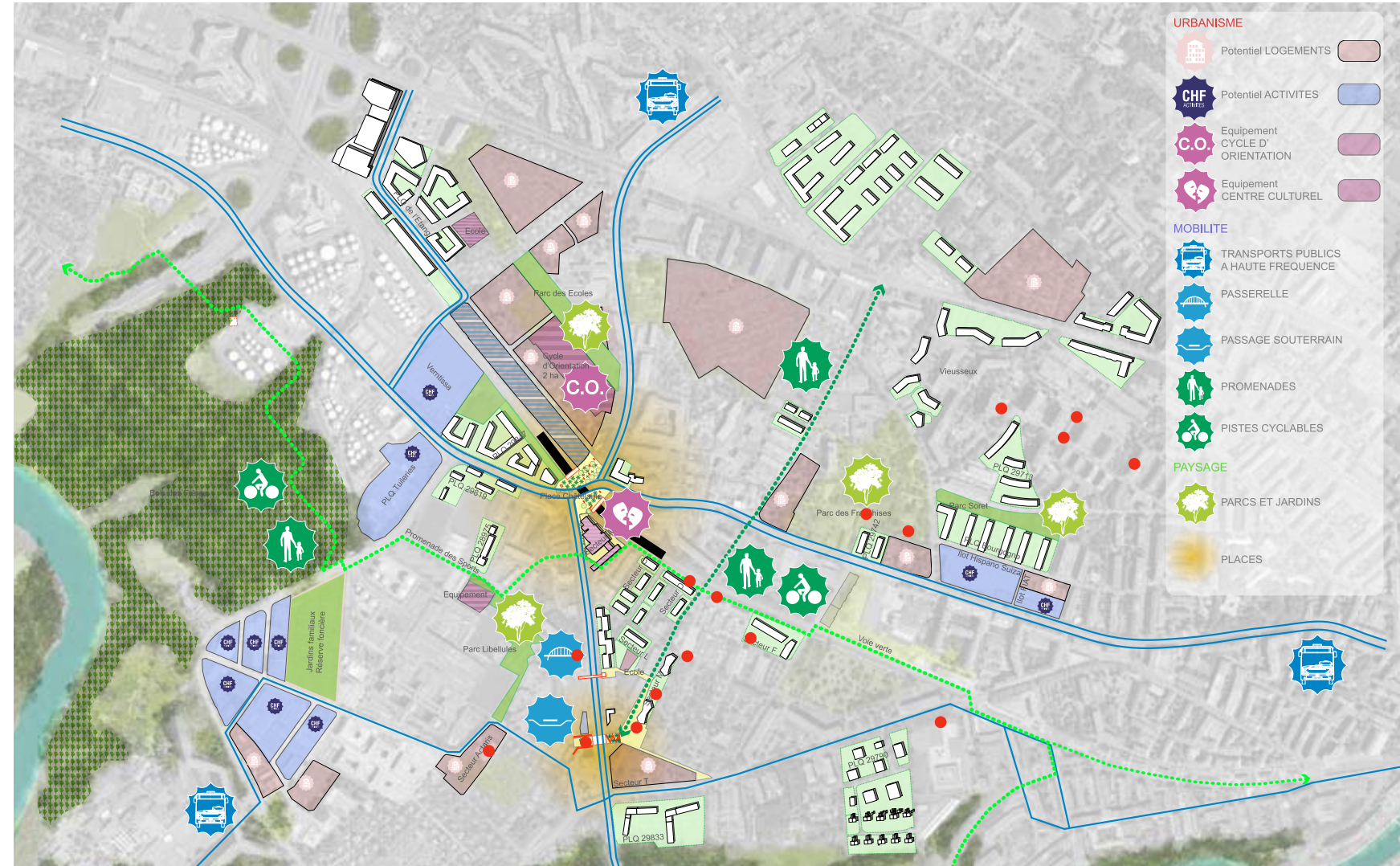
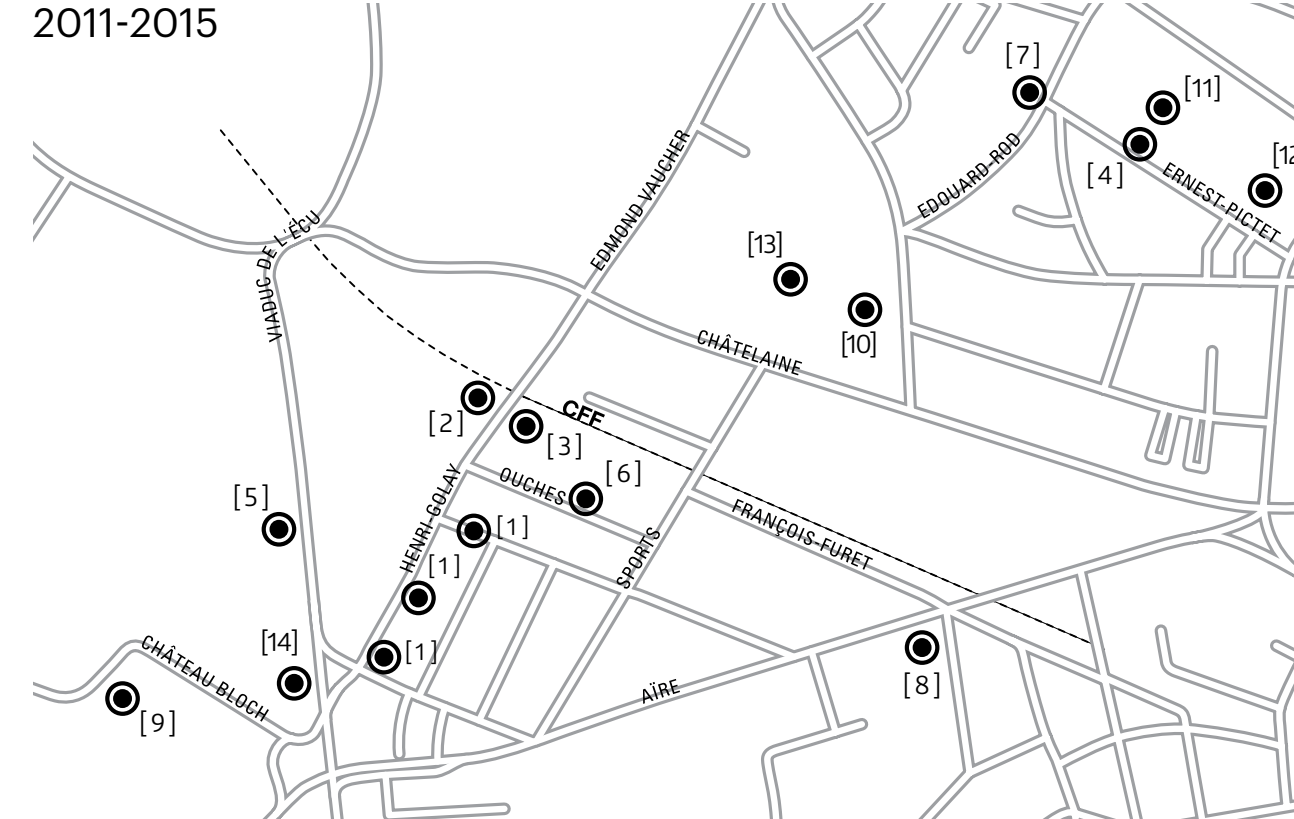


Illustration du grand projet Châtelaine

# LOCALISATION DES MINI-CHANTIERS

2011-2015



- [1] L'axe vert Henri-Golay | 2011-2012
- [2] Les jardins de la plage – le beach-volley av. Henri-Golay | 2012
- [3] Les jardins de la plage – la pergola av. Henri-Golay | 2012
- [4] Le jardin vertical – le mur végétal rue Ernest-Pictet | 2013-2014
- [5] Les jardins des Libellules – le parc à chien av. des Libellules | 2013
- [6] Les jardins de la biodiversité – ch. des Ouches | 2013
- [7] Le jardin de foot – Cité-Vieusesux | 2013
- [8] Le jardin du Pavillon Cayla | 2012
- [9] Les jardins des Libellules – les bacs de la Maison de Quartier | 2014
- [10] Le parc des Franchises – le biotope | 2014
- [11] Le jardin de Picto – av. de Luserna | 2014
- [12] Le parc Russe – av. Ernest-Pictet | 2015
- [13] Le parc des Franchises – la buvette | 2015
- [14] Le passage sous-voie – Concorde-Libellules | 2015



Inspiré par la cité-jardin d'Aire, le qualificatif de « jardin » fut donné à tous les espaces publics valorisés par un mini-chantier dès l'édition 2012.

## LES MINI-CHANTIERS OU LES BÉNÉFICES DE L'ÉPHÉMÈRE DYNAMIQUE

**Gilles Mulhauser**, directeur général de la nature et du paysage de 2000 à 2015 – Etat de Genève

Pour la direction générale nature et paysage, le soutien aux projets de mini-chantiers s'est établi presque naturellement. Cela a eu lieu dans la foulée du travail mené par certains collaborateurs dans les grands projets d'urbanisme cherchant à développer la compréhension des diverses fonctions des espaces publics dans la qualité du cadre de vie. Même si plusieurs réalisations paraissent de prime abord éloignées des tâches d'une administration en charge notamment de la biodiversité et plutôt tournée vers l'espace rural, l'expérience a montré que de nombreux enseignements pouvaient être tirés de ce chemin de traverse en ville.

Plutôt que techniques, les premières intuitions ont été sociales. Il était en effet important d'interroger la demande citoyenne sans arriver dans un quartier avec la puissance de l'autorité, ses planifications sur papier, son jargon technique, ses conditions d'autorisation... Alors que le bagage des collaborateurs et mandataires regorgeait de propositions et de solutions, il a fait sens de répondre d'abord à une question simple : que voulaient les habitants comme types d'aménagements et de quoi avaient-ils besoin ? Tenter un dialogue participatif, nous a paru une bonne façon de mesurer comment concrétiser sur le terrain ce que nous réfléchissions souvent plutôt en mode « hors sol » dans nos programmes concernant le paysage et la nature en ville.

Outre le fait de désigner précisément les lieux qui intéressaient les diverses collectivités et de suggérer des moyens très pratiques, la discussion a permis de faire naître plusieurs débats en parallèle, et ceci bien avant de parler de procédures. L'impression que personne n'avait rien à perdre à essayer telle ou telle idée, apparaît aujourd'hui comme un des moteurs qui s'est avéré utile non seulement pour les personnes vivant sur place, mais aussi pour les autorités

cantonales. Il a ainsi été possible de tester à peu de frais divers modes d'aménagement, différents types d'usage et techniques d'implantation. En vérifiant si, après une saison de vie, cela répondait ou non à la demande d'origine, ou si, un abandon ou des corrections devaient être décidés.

Plusieurs personnes se sont demandées ce que certains aménagements avaient à voir avec la nature et le paysage : parfois ce n'est pas le chemin le plus direct qui conduit à l'ouverture durable des esprits ! En effet, il eût été difficile d'imposer – sauf de conduire un acte d'autorité (in)délicat – le maintien de tel ou tel espace public aussi petit soit-il sans être passé par son appropriation sportive par les jeunes du quartier. De même, passer par l'expérimentation technique d'une façade végétalisée avec un mélange de plantes d'abord non indigènes, a permis de vérifier l'impact positif de ce type d'aménagement « en vert » sur les habitants, puis d'adapter dans un deuxième temps l'ouvrage aux besoins de la nature « sauvage » en ville.

Indépendamment de tout ce qui a été gagné sur le plan des relations entre les différents acteurs et de l'expérimentation des espaces publics, le fait de dépasser les approches naturalistes habituelles, d'aller explorer la marge et les changements possibles a permis à l'administration cantonale de la nature et du paysage d'êtreensemencée par plusieurs apports sociaux et culturels. Certains diront que c'est le lot de nombreuses « prestations écosystémiques » (soit les diverses fonctions que joue la nature pour les êtres vivants) que d'être enfin comprises lorsque l'homme en fait usage... ou qu'il vient à en manquer !

# PROJETS RÉALISÉS

## PREMIERS PAS AU PDQ CONCORDE

*« AMÉLIORER TOUT DE SUITE CE QUI PEUT DÉJÀ L'ÊTRE »*

Après 18 mois d'études du PDQ incluant les habitants, l'Etat et le Forum cherchent les moyens de maintenir une dynamique de quartier en prévision de la mutation urbaine. Comment poursuivre le dialogue et amorcer le changement de manière participative ?



# PREMIERS PAS AU PDQ CONCORDE

Depuis début 2008, lorsque Mark Muller, conseiller d'Etat, annonçait les intentions du Canton pour la densification du quartier de la Concorde, les habitants ont été associés aux travaux de préparation de ces changements via le Forum : ce dernier a réalisé des ateliers, effectué un diagnostic, et transmis les préoccupations, les désirs et les idées concrètes des habitants du quartier à l'Etat qui les a intégrés dans le PDQ Concorde.

Le 15 juin 2009, après plus d'un an d'études, aux côtés de la Ville de Genève et de la Ville de Vernier, ainsi que de la Fondation Emile-Dupont, le conseiller d'Etat annonçait que la prochaine étape serait de traduire l'image directrice dans un document contraignant pour les autorités à travers un plan directeur de quartier, un PDQ! Une main se leva alors dans l'assemblée : « Monsieur le président, que pouvons-nous faire aujourd'hui pour améliorer tout de suite ce qui peut déjà l'être? » À cette question, la réponse fut : « chers habitants, faites-nous des propositions d'aménagements simples, rapides et efficaces que l'on pourrait qualifier de « Quick Win »! ». Sans attendre, le groupe de travail des habitants se réunit et réalisa un catalogue de propositions.

Toutefois, il n'est pas si facile pour des habitants d'un quartier, pour des locataires, de planter un arbre ou d'installer un banc public. Les habitants, réunis sous le couvert du Forum, se sont vite retrouvés confrontés à la réalité des autorisations en tout genre, à des questions financières et de responsabilités, qui font que tout projet n'est pas si simple et si « quick » que ça, et surtout, qu'il ne peut pas se réaliser sans le soutien des collectivités publiques et des propriétaires.

Deux ans plus tard, en juin 2011, deux représentants de l'Etat, un de l'office de l'urbanisme (OU) et l'autre de la direction générale de la nature et du paysage (DGNP), sont venus proposer au quartier des interventions rapides sur le thème de la « nature en ville ». Un cadre a été posé pour cette première étape : une réalisation immédiate (été 2011) localisée le long du futur axe vert Henri-Golay, avec un caractère éphémère pour servir de test en vue des aménagements définitifs à venir – des aménagements qui pourraient être pérennisés s'ils étaient concluants.

Il a toutefois fallu être extra « quick » pour réaliser dans un délai de quelques semaines et en plein été des aménagements sur le thème de la nature en ville! Et c'est ainsi que le concept de « Quick Win » a été rebaptisé « mini-chantiers ». Ce fut avec une efficacité inédite que les propositions de l'association des habitants du quartier de la Concorde ont été entendues et réalisées, et que ces premiers mini-chantiers se sont réalisés en 2011 grâce à un travail collectif, incluant les compétences de chacun – habitants et administrations, avec le soutien des chefs de départements.

Fort du succès de la première édition, l'ambition dès la deuxième fut de rendre le processus d'élaboration moins précaire par une meilleure planification des projets, accompagnée d'une enveloppe budgétaire définie dès le mois de janvier. En effet, le démarrage en 2011 au mois de juin avait rendu les plantations très difficiles et les financements étaient exceptionnels. Étant donné que les aménagements éphémères pilotés par l'Etat et les habitants l'étaient principalement sur des terrains privés et communaux, il a été convenu que chaque propriétaire concerné (public et privé) participerait à constituer le budget.

## Nature en ville

Afin d'encourager davantage la prise en compte de la nature en ville, l'Etat de Genève conduit un programme cantonal, lancé depuis le 17 juin 2013, et conçu avec le concours de la Commission consultative sur la diversité biologique (sous-commission des sites et des biotopes).

Le programme nature en ville a pour objectif de favoriser la biodiversité et d'améliorer le cadre de vie dans l'espace urbain en maintenant et en développant des milieux favorables à la flore et la faune indigène. Sa mise en œuvre nécessite la coopération de l'ensemble des acteurs et partenaires au travers de démarches participatives et itératives. L'idée de développer les « jardins de Châtelaine » dans le quartier de la Concorde est née entre autres grâce à l'approche de la nature en ville.



L'AXE VERT HENRI-GOLAY – 2011-2012 .....	26
LES JARDINS DE LA PLAGE – 2012 .....	30
LE JARDIN DU PAVILLON CAYLA – 2012 .....	38

## L'AXE VERT HENRI-GOLAY

2011-2012



La rue Camille Martin a bénéficié d'un embellissement de son mobilier urbain par les plantes aromatiques.

Pour les habitants, l'année 2010 fut marquée par un silence sur les projets de transformation du quartier de la Concorde. En 2011, les représentants de l'Etat s'invitent à une assemblée de quartier pour présenter des projets alternatifs permettant la mise en œuvre des projets imaginés par les habitants. L'association des habitants du quartier de la Concorde reprochait à l'Etat les difficultés de dialogue et à poursuivre une démarche participative. Toutefois, suite à plusieurs séances de discussion et à une visite sur le terrain, le dialogue s'est instauré, et les projets qui faisaient sens pour le quartier ont été définis; le climat s'est adouci.



Le parc de la Concorde a été aménagé avec des bacs à plantes faits de caisses de transport en bois, créant une ambiance et des jardins de poche.

# AXE VERT HENRI-GOLAY



La souche au milieu du parc a été déracinée permettant aux enfants de bénéficier d'une aire de jeux.



L'espace Voltelene a été transformé en une « chambre intime » autour d'un nouveau terrain de pétanque.



**Concrètement :** l'espace de vie et d'animation socioculturelle du parc a été amélioré par l'installation des bacs potagers et par la végétalisation du container servant de maison de quartier pour l'été; l'avenue Henri-Golay a été revalorisée à travers plusieurs aménagements paysagers.

**Qu'est-ce que cela a permis ?** De tester et de préfigurer les aménagements prévus dans l'espace public majeur du PDQ Concorde : l'axe vert Henri-Golay ; de vulgariser les principes du PDQ Concorde et permettre son adoption avec un regard positif de la population ; de souligner la nécessité d'une maison de quartier dans le secteur ; de pérenniser l'espace Voltelene comme lieu de convivialité dans le cadre du concours d'architecture ; de mobiliser les habitants pour le jardinage en bacs dans l'espace public ; de démarrer un projet d'intégration de jeunes du quartier avec des petits jobs pour l'entretien des plantations durant l'été ; d'accroître la coopération des diverses actions menées en lien avec les communes ; de poursuivre la concertation avec les habitants.

**Budget :** CHF 40'000.-

**Acteurs :** Etat, Forum, AHQC, Ville de Genève, Ville de Vernier, Boite-à-Boulots





# JARDINS DE LA PLAGE

## LES JARDINS DE LA PLAGE

2012

Après une première édition de mini-chantiers qui a demandé un effort colossal pour réaliser quelques aménagements qui semblaient relativement modestes, l'Etat s'adjoignit les services d'un collectif d'architectes-paysagistes indépendants, spécialisés dans l'aménagement d'espaces publics et du paysage, pour renforcer l'identité des mini-chantiers. Cette deuxième édition fut plus ambitieuse, mais également un peu plus onéreuse.

Le jardin de la plage se décompose en trois espaces distincts :

1. La pergola, une idée des locataires de la Fondation Emile-Dupont.
2. Le beach-volley, né d'une pétition d'habitants.
3. La traversée de la chaussée, pour préfigurer les liens entre les espaces publics.

Le nom unique de ce jardin situé de part et d'autre de l'avenue Henri-Golay, évoque le sable du terrain de beach-volley et symbolise la nécessité de relier les divers espaces publics situés entre la ville de Genève et la ville de Vernier.



## LES JARDINS DE LA PLAGE

### LA PERGOLA 2012

L'esplanade devant la salle commune de Henri-Golay n° 13 et 15 fut le premier espace identifié par les habitants de la Concorde pour une amélioration rapide. Initialement prévue comme parking à voitures, recouverte de bitume, elle est finalement restituée à un usage plus social sans être réaménagée en l'état. Le lieu est peu accueillant et souffre d'un manque d'ombre et de verdure. Il se trouve par ailleurs sur une dalle de parking souterrain, sans possibilité de planter en pleine terre. En 2010, un sondage auprès des locataires a confirmé le souhait d'y aménager une pergola avec des bancs, une ou deux tables, et d'y ajouter des plantes pour l'ombre et l'ambiance.



Atelier de peinture ouvert aux enfants et familles offrant une occasion d'échanger et de communiquer sur les projets de démolitions-reconstructions.



**Concrètement** : un espace de rencontre ombragé a été défini par l'installation d'une pergola en structure d'échafaudage avec des glycines en résonance au terrain de beach-volley de l'autre côté de la chaussée. En complément, un atelier de peinture sur la chaussée a permis de matérialiser les continuités piétonnes entre les espaces publics.

**Qu'est-ce que cela a permis ?** De sensibiliser le propriétaire privé sur ses aménagements extérieurs et d'ouvrir une discussion sur les attentes des habitants une fois le test effectué.

**Budget** : CHF 26'000.-

**Acteurs** : Etat, Forum, FED, Ville de Vernier

## LES JARDINS DE LA PLAGE

LE BEACH-VOLLEY 2012

En 2006, une pétition d'habitants forte de 600 signatures demandait l'installation d'un terrain de beach-volley dans la proximité de l'école des Ouches. Cette demande n'a pas été exaucée. Lorsque la Ville de Vernier interpella le Forum en 2012 pour l'usage temporaire d'un terrain vague, cette idée ressurgit. S'ensuit une mobilisation exemplaire de jeunes passionnés de volleyball: le terrain fut aménagé et l'association (club) fut créée.



34



Le terrain a été terrassé avec l'appui de la Ville de Vernier, qui a donné plusieurs coups de main pour soutenir l'association.

Nicolas Oestreicher, président du Beach-volley club Vernier-Genève raconte: «en 2012, nous avons installé un terrain de beach-volley avec du sable fin et nous avons agrandi l'espace à trois terrains en 2013. Le cadre et l'atmosphère créés par la buvette, des toilettes sèches et une douche en ont fait le meilleur endroit pour venir jouer au beach-volley; ce fut une première à Genève! Plusieurs tournois ont été organisés, notamment des tournois mixtes, des tournois pour les moins de 17 ans et pour les moins de 19 ans. Quatre fois par semaine en soirée de mai à août, un entraîneur a proposé de l'initiation au beach-volley. Pour que chacun puisse venir jouer à tout moment, des ballons furent mis à disposition même sans notre présence. Nous avons été très surpris par le respect du lieu et du matériel. L'accès fut totalement libre, et les habitants ont apprécié de pouvoir descendre de l'immeuble pour mettre les pieds dans le sable, comme à la plage, avec, pour les familles avec des enfants en bas âge, un coin permettant de faire des châteaux de sable».



Un terrain vague en 2011 et pour lequel le développement était annoncé à 2017.



Les jeunes ont créé des gradins, une buvette, une douche avec des palettes et autres matériaux de récupération; même des toilettes sèches ont été construites.

35



Un moniteur anime des sessions d'initiation pour les habitants du quartier.



**Concrètement :** trois terrains de beach-volley ont été créés en deux ans par l'acheminement de 339 tonnes de sable, offrant un petit air de vacances à un terrain vague.

**Qu'est-ce que cela a permis ?** De développer une activité sportive et de loisir de proximité ; de favoriser la mixité et d'offrir une image dynamique et positive en plein centre d'un quartier d'habitation ; de permettre de mieux vivre la période des chantiers dans l'ensemble du quartier ; d'envisager une éventuelle pérennisation du projet au parc des Franchises dès 2017.

**Budget :** CHF 18'000.-

**Acteurs :** Etat, Beach-volley club Vernier-Genève, Forum, Ville de Vernier, Ville de Genève, Contrat de quartier Châtelaine-Balexert





## LE JARDIN DU PAVILLON CAYLA

2012

L'idée d'ouvrir un atelier-vélo titillait les esprits des habitants de la Concorde et d'un groupe de jeunes du quartier. En 2011, un comité citoyen s'est constitué autour du projet de réhabilitation d'une ancienne bâtisse et les mécanos-vélos se sont installés dans le jardin, ne pouvant pas utiliser l'intérieur de la maisonnette endommagée par les affres du temps et les occupations illicites. La mise en valeur de ce vieux jardin a donné une élégance au lieu et une visibilité au projet. Les activités qui s'y sont déroulées en 2012 et 2013 ont permis de tester le potentiel de cet espace et de démontrer aux investisseurs la nécessité de soutenir ce projet durablement. Un dossier de présentation avec des photos à l'appui a été élaboré par le comité de l'association, et cela a permis d'aller défendre le projet devant les parlements et devant les institutions philanthropiques pour obtenir les fonds nécessaires à la rénovation du Pavillon Cayla.



La maison de quartier de Saint-Jean organise un accueil libre durant les vacances d'été



L'association du Pavillon Cayla met en place un atelier d'autoréparation.



**Concrètement** : un espace de rencontres et d'activités pour les habitants est créé par l'installation de terrasses faites de palettes récupérées autour de la maisonnette avec une mise en valeur du jardin.

**Qu'est-ce que cela a permis ?** De réaliser le projet d'insertion-jeunes avec la rénovation du bâtiment et par la création d'un atelier-vélo. En effet, le Conseil d'Etat a accordé en 2013 un droit de superficie de 40 ans à l'association Pavillon Cayla, et simultanément, la Loterie romande et une Fondation privée ont alloué les 3/4 de la somme nécessaire au démarrage des travaux de rénovation.

**Budget** : CHF 10'000.-

**Acteurs** : Association du Pavillon Cayla, Etat, Forum, Ville de Genève, Maison de quartier de St-Jean



# JARDIN DU PAVILLON CAYLA

## SOUS LES PAVÉS, LE POTAGER

**Michèle Künzler**, conseillère d'Etat de 2009 à 2013, en charge du département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement

Les mini-chantiers sont une mise en mouvement. Mini révolution dans l'action publique, leur démarche – aux confins du politique, du social et de l'art – a été pensée et mise en œuvre pour que les habitants puissent prendre part à la transformation de leur quartier, imaginer le territoire de manière différente, en proposant le maintien ou la création d'éléments qui comptent pour eux.

C'est à dessein que j'emploie ici « habitant » plutôt que « citoyen ». Car dans ce quartier, la proportion de citoyens, c'est-à-dire des personnes qui ont le droit de vote et qui l'exercent, est réduite. Et cette situation crée un sentiment de fatalité, donne aux gens l'impression de ne pas pouvoir agir sur leur environnement. Or à mes yeux, il est de la responsabilité fondamentale du politique de redonner à tous la liberté et la possibilité d'agir.

Cependant, il est parfois difficile, dans le champ politique, de défendre des projets à l'échelle des habitants, bien éloignée de celle des décideurs. Expliquer à mes collègues du gouvernement, impatients de voir démarrer d'importants projets de construction de logements et de commerces, qu'on allait commencer par créer des potagers et un terrain de beach-volley n'a pas été une sinécure...

C'était en effet pour le politique et l'administration accepter de faire un détour et de prendre des risques, même si, au vu du peu de temps et d'argent qu'il était possible de mettre à disposition, ceux-ci étaient mesurés. Risques malgré tout de perdre du temps dans des réalisations

éphémères ou de voir les options prises par les aménagistes et les politiques remises en question par celles des habitants. Toutefois, il était à mes yeux hors de question d'instrumentaliser le processus de participation et de concertation pour conduire insidieusement – comme on le voit trop souvent – à des résultats décidés à l'avance.

Mais expérience faite, voilà qu'on a pu constater que ce qui paraissait un chemin de traverse était en fait un raccourci. Alors qu'il implique de multiples acteurs publics et privés et des démolitions-reconstructions d'envergure, le grand projet Châtelaine est de ceux qui avancent le plus rapidement. Et cela sans opposition ; ce qui, à Genève, n'est pas un mince exploit !

Les mini-chantiers ont permis aux habitants d'exploiter de manière créative le temps qui sépare l'élaboration et la réalisation d'un projet de quartier. Il faut toutefois relever que les délais furent souvent trop courts pour permettre la participation de toute la population, car pour rassembler les gens, les mobiliser, leur permettre de se forger une opinion, prendre en compte les divergences, et aboutir à des projets véritablement collectifs, il faut du temps.

Malgré tout, ce rythme parfois bousculé a permis de décider, de concrétiser et de tester rapidement certaines idées. Avec, c'est vrai, des déconvenues, mais aussi de très belles réussites : des lieux mis en valeur, qu'il s'agira de préserver, et des activités qui devraient être pérennisées.

Les mini-chantiers ne demandent donc qu'à renaître ailleurs. Non comme une méthode brevetée, mais comme une liberté de semer des graines. Une manière d'explorer autrement, par des installations éphémères, des espaces connus, et ainsi d'imaginer le changement et de l'accompagner.

# PROJETS RÉALISÉS

## EXTENSION AU GRAND PROJET CHÂTELAINE

*« UN QUARTIER EN MUTATION PEUT REPRÉSENTER DEUX DÉCENNIES DE CHANTIER... LE TEMPS D'UNE ENFANCE! »*

2013 et 2014 furent certainement les éditions les plus foisonnantes et les plus débridées des mini-chantiers! La multiplication des lieux contribua à l'émergence d'une diversité de projets surprenants.



# EXTENSION AU GRAND PROJET CHÂTELAIN

C'est dans le contexte de l'étude du grand projet Châtelaine que s'inscrivent ces 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> éditions. D'un coup, le territoire s'agrandit, passant d'un seul quartier à un périmètre composé d'une multitude de quartiers répartis sur deux communes (Genève et Vernier). L'objectif de l'Etat fut d'explorer l'ensemble de ce territoire aux enjeux très différents :

1. Le PDQ Concorde est adopté et les premiers concours d'architecture démarrent.
2. Plusieurs plans localisés de quartier se préparent et nécessitent une coordination.
3. La redynamisation de la ZiLi est à l'étude et la réhabilitation de la grande barre des Libellules, cinq cents logements de la Fondation Emile-Dupont, est en cours.
4. Le devenir des terrains du Servette FC, des jardins familiaux, l'implantation d'un cycle d'orientation et le développement du secteur de Châtelaine-Balexert fait l'objet de discussions et de réflexions.

## Jardins à cultiver du PDQ Concorde

Une identité forte a été donnée aux mini-chantiers, et chaque aménagement éphémère transforme un espace en jardin. Ce fut une proposition faite à la population de porter un nouveau regard sur les espaces publics afin d'y déceler un potentiel de développement pour la nature en ville. En 2011 et 2012, les principes d'aménagement du PDQ Concorde ont été précisés et l'élaboration de la charte paysagère et des espaces publics a été initiée. En revanche, la demande première des habitants, «...comment améliorer tout de suite ce qui peut déjà l'être?», n'avait pas vraiment trouvé écho dans les aménagements réalisés, car le caractère éphémère ne répondait pas à leurs attentes.

De ce fait, dès 2013, dans le cadre de la mise en œuvre du PDQ Concorde, les premières mesures pour la pérennisation des aménagements des espaces publics furent ébauchées.

## Jardins à défricher du grand projet Châtelaine

En parallèle, les projets d'aménagements dans un périmètre élargi ont contribué à alimenter et orienter les études liées au grand projet Châtelaine. Côté Ville de Genève, le nouveau visage du quartier de Vieusseux se précise, avec entre autres, l'adoption du plan localisé de quartier (PLQ) Soret et le jugement du concours d'architecture de Vieusseux-Franchises-Villars (projet Papillon). Face à cette mutation, les habitants s'organisent et fondent l'association « Ciel mon quartier ». Elle s'affaire à récolter les doléances des habitants. Les idées foisonnent : place du village, terrain de foot, jardins de quartier, marchés hebdomadaires, rencontres, projets artistiques, etc. Côté Ville de Vernier, de multiples projets sont en cours, entre autres : le parc des Libellules ; la rénovation de la ferme Golay ; l'agrandissement du Jardin Robinson qui devient la Maison de quartier de Châtelaine-Balexert ; l'étude de relocalisation du centre d'orientation du Renard ; etc. De nombreux contacts préliminaires avec les associations et autres acteurs des divers secteurs avaient permis de dégager les enjeux prioritaires. Les urbanistes et les paysagistes engagés sur l'étude du grand projet Châtelaine matérialisèrent ces premiers éléments par des propositions de mini-chantiers pour 2013. C'est sur la base d'un large catalogue d'idées qu'une séance plénière fut organisée à l'école des Ouches en début d'année pour débattre des projets 2013. L'objectif de cette rencontre fut d'effectuer un choix qui tienne compte des priorités de chacun et du budget à disposition. Cette soirée mémorable a réuni des acteurs des quartiers de Vieusseux, Concorde, Libellules et Balexert. Ce fut l'occasion de penser le territoire dans son ensemble et de discuter de l'avenir des espaces publics, collectifs et même privés.

LES JARDINS DE LA BIODIVERSITÉ – 2013 .....	46
LE JARDIN DE FOOT – 2013 .....	50
LES JARDINS DES LIBELLULES – 2013-2014 .....	52
LE JARDIN DE PICTO – 2014 .....	56
LE JARDIN VERTICAL – 2013-2014 .....	60

### En attendant les vrais chantiers.

Les aménagements éphémères de 2011 et 2012 à la Concorde ont donné une vocation temporaire de qualité à des espaces en suspens, vétustes, et ce dans l'attente des vrais chantiers. Une aubaine, car la mutation urbaine peut durer deux décennies, ce qui équivaut à la durée d'une enfance !

### L'esprit des mini-chantiers a encouragé le développement de projets :

1. Le mail des comestibles aux Ouches
2. Le jardin de quartier sur l'ex-parking de la crèche des Ouches
3. La poursuite des activités de la Maison de quartier Mobile à la Concorde
4. La création du Beach-volley club Vernier-Genève
5. Le déploiement de l'activité d'insertion-jeune autour de la mécanique-vélo au Pavillon Cayla
6. Le marché hebdomadaire autonome de Ciel mon quartier à Vieusseux
7. Les jardins urbains de la FED sur le parking couvert des Libellules



# LES JARDINS DE LA BIODIVERSITÉ

## LES JARDINS DE LA BIODIVERSITÉ

2013



L'école des Ouches raconte en juin 2013: «...des panneaux d'informations comme celui-ci, il en a fleuri soudain au chemin des Ouches... C'est le premier indice, hors les murs de nos écoles, celle des Ouches et celle des Jardins du Rhône, qu'il se trame quelque chose d'une classe à l'autre, et entre l'école et le quartier. Nous avons reçu une proposition du Museum d'Histoire Naturelle, celle de créer un Observatoire, l'Observatoire de la biodiversité. Le projet est très simple: ayant tout d'abord appris à observer attentivement les plantes et les animaux, tous nos élèves vont procéder à des inventaires. Pour commencer, ce sera dans nos jardins scolaires, puis dans différents endroits du quartier: plantages, jardins potagers, parcs, bords des chemins, bref partout où il y a un peu de verdure, entretenue ou non. Sachez seulement qu'il faut faire bon accueil à ces jeunes "experts" que vous verrez à l'œuvre au détour d'une rue ou d'un muret. Sur les

panneaux ont aussi fleuri plusieurs logos. Une explication s'impose: ce projet se veut ancré dans le quartier et, dès lors, il est entremêlé avec un certain nombre de partenaires. Le Museum, bien sûr, qui a pour mission de former enseignants et élèves à l'identification des espèces et à la démarche scientifique. L'Etat de Genève, à plusieurs niveaux: l'Instruction publique, mais aussi la direction générale nature et paysage, l'office de l'urbanisme, pour tout ce qui touche à la réflexion sur la densification du quartier, le Forum des habitants, la Ville de Genève, qui met à disposition les bacs récemment investis, l'entreprise Canopée-paysagisme, qui contribue à l'action pédagogique des expériences de plantations, et la Fondation HBM Emile-Dupont, qui met gracieusement à disposition des élèves des espaces de plantations dans le quartier. Bref, tout le monde s'y met, et cela prend tout son sens!»



Etablissement des Ouches / Jardins du Rhône  
**Observatoire de la biodiversité**  
Projet de toutes les classes printemps 2013 - été 2014

S'il vous plaît, il y a une graine qui pousse. C'est très important pour nous, car on travaille sur la biodiversité.  
On va planter toutes sortes de plantes dans les bacs, et on veut que ça pousse.  
Les plantes vont attirer des petits animaux : on veut explorer ce qui va se passer.

**S'il vous plaît, faites attention !**  
**Ne touchez pas les bacs !**  
**Ne cueillez pas les plantes !**  
**Respectez notre travail !**

*Les élèves de 4P de la classe de Sandra*

Dans ce bac, il y a de la lavande.  
On va donc pousser des lavandes.  
On aimerait voir des animaux : abeilles, papillons.  
Il faudra observer.  
On va falloir attendre que ça pousse.

Alexandre

Les végétaux qu'on attend :

Les animaux qu'on espère :



Dans ce petit verger, les élèves de l'école des Ouches ont planté en 2009 un pommier, un abricotier et un cerisier. Pour diversifier encore ce jardin et créer une prairie fleurie, les jeunes apprentis assistant de bureau de l'école Aimée-Stitelmann ont planté et semé des fleurs indigènes (marguerite, campanule, carotte sauvage, achillée millefeuille, plantain, primevère...).



Classe de Sandra Corelli, enseignante à l'école des Ouches, et Rémi Heijn, jardinier et paysagiste, au travail avec les élèves de 10 ans.



**Concrètement :** des espaces résiduels de proximité et du mobilier urbain délaissé ont été défrichés et plantés par des élèves du primaire et des apprentis en intégration professionnelle.

**Qu'est-ce que cela a permis ?** De poursuivre le projet d'éducation au développement durable initié en 2009 avec l'exposition à la bibliothèque de Saint-Jean et dans le quartier de la Concorde ; d'initier le projet de jardiniers de quartier, des habitants qui jardinent collectivement et embellissent des espaces résiduels.

**Budget :** CHF 4'300.-

**Acteurs :** Etat, Ville de Genève, Museum, école des Ouches, école de commerce Aimée-Stitelmann



## LE JARDIN DE FOOT

2013

Jouer au foot! Voilà le souhait qui a été formulé par l'association « Ciel mon quartier » pour répondre aux besoins des jeunes en attendant la réalisation du projet de densification de Vieusseux-Villars-Franchises. Le jardin de foot a vu le jour grâce à l'engagement et à la motivation de nombreux partenaires et une véritable démarche s'est construite autour de ce projet grâce aux associations de quartier, aux habitants, aux travailleurs sociaux, aux propriétaires et à l'Etat de Genève. Un jeune témoigne: *« c'est trop bien, on vient tous les jours. Le retirer? Quelle folie! Si ça se passe, ça va être le bordel. Tu comprends, ça nous canalise! On se bagarre moins entre nous, car ça permet de nous défouler. On est plus groupés et on se retrouve avec toutes les générations des jeunes. Il faudrait de la lumière, car quand l'hiver va venir, il va vite faire nuit... et puis, il faudrait aussi ajouter un marquage blanc pour délimiter la moitié du terrain. Ça serait super! »*



**Concrètement:** l'aménagement d'un terrain de foot a été réalisé avec du gazon synthétique et des buts métalliques. Le jardin de foot fut mis sous la responsabilité et le respect de chacun.

**Qu'est-ce que cela a permis?** D'offrir un terrain de jeu attractif et un point de rencontre pour nombre de jeunes et d'enfants du quartier et la possibilité pour l'association des 3 cités d'organiser le tournoi annuel de Street-foot des 3 cités (Vieusseux-Villars-Franchises).

**Budget:** CHF 21'000.-

**Acteurs:** Etat, SCHG, Ciel mon quartier, Ville de Genève

# JARDIN DE FOOT



## LES JARDINS DES LIBELLULES

### LE PARC À CHIEN 2013

Un parc à chien! C'est le souhait que les habitants des Libellules ont exprimé lors des rencontres pour l'élaboration des mini-chantiers 2013. Il leur fallait trouver une solution face à l'habitude de certains propriétaires de chien qui laissaient vagabonder leur animal faute d'équipement approprié. Pour amener une touche plus nature, il fut décidé de réaliser également un parterre de fleurs. Le grand chantier des Libellules avançant à pas de course, les fleurs n'ont pas eu le temps de fleurir, mais le parc à chien est resté en place et un dispositif d'entretien a même été créé en intégrant des jeunes avec le soutien des travailleurs sociaux du quartier.



**Concrètement** : un vrai parc à chien temporaire est créé. Des massifs plantés ont redonné de manière éphémère une certaine qualité à une partie des entrées d'immeubles, jusqu'à présent utilisés par les chiens.

**Qu'est-ce que cela a permis ?** De répondre rapidement à une préoccupation importante des habitants, et de régler un problème qui focalisait leur attention. Le travail collectif sur les autres enjeux a pu reprendre plus sereinement une fois le parc à chien installé. In fine, le parc à chien a investi un espace plus conséquent qu'initialement planifié dans le projet de requalification du bâtiment des Libellules.

**Budget** : CHF 10'000.-

**Acteurs** : Etat, Ville de Vernier, Fondation Emile-Dupont



# JARDINS DES LIBELLULES

## LES JARDINS DES LIBELLULES

### LES BACS DE LA MAISON DE QUARTIER 2014

La Maison de quartier des Libellules s'est montrée intéressée par l'installation de bacs à plantes pour, d'une part, apporter une sécurité d'accès au centre de loisirs, et d'autre part, offrir des espaces à cultiver pour les mamans et les enfants et un peu de nature dans ces espaces très industriels et minéraux. La culture en bac permet aussi de tester une façon plus urbaine de jardiner, car les espaces de pleine terre deviendront plus rares avec la densification. Témoignage d'une animatrice:

*« les enfants ont beaucoup de plaisir à voir pousser les plantes et attendent avec impatience les premiers cassis et tomates qui poussent devant leur porte ».*



Stationnement sauvage avant la mise en place des bacs.

**Concrètement :** un jardin a été réalisé sur une partie du stationnement de la Maison de quartier de Libellules par l'installation de 12 bacs CFF, suivi d'ateliers de peinture et de plantations avec les enfants.

**Qu'est-ce que cela a permis ?** Une réappropriation de l'espace public par les jeunes de la maison de quartier au profit du loisir créatif, de l'exploration et de la découverte de la nature.

**Budget :** CHF 8'500.-

**Acteurs :** Etat, Ville de Vernier, Maison de quartier des Libellules



## LE JARDIN DE PICTO

2014

Le collectif d'artistes - Picto - relogés en 2008 suite à l'évacuation d'Artamis, a demandé à valoriser les extérieurs du bâtiment 28/30 Ernest-Pictet. De son côté, l'association des habitants de quartier exprima le souhait de renforcer les liens entre le collectif d'artistes et le quartier. Une rencontre conjointe avec le jardinier-conseil leur a permis d'élaborer le projet suivant: «...enlever les arbres malades et en trop grande promiscuité avec le grand platane pour mettre ce dernier en valeur et gagner en ensoleillement. Replanter des arbres de taille moyenne: un érable champêtre dans la zone sous-bois et un sureau dans la plate-bande. La haie pourrait être remplacée par des buissons indigènes pour former une haie diversifiée. Il est possible aussi de diversifier ponctuellement la haie sur les trois côtés du jardin, planter des végétaux de différentes tailles... Le long de la limite du jardin avec le parking, plantation



d'une dizaine de petits arbustes indigènes en quinconce pour former une haie de séparation. Enlever le grand thuya et la grosse souche dans le coin, installer un grillage sur 2 mètres pour y faire pousser un mûrier. Enlever les lauriers à côté du portail. Créer une zone potagère dans ce coin et le long de l'avenue De-Luserna. Garder et soigner le Magnolia qui s'y trouve. Déplacer 2 bacs, le petit "carré" à côté de l'entrée côté parking et le long disposé en travers du jardin à positionner parallèlement à l'avenue Luserna. Les framboisiers actuellement dans les bacs pourraient être plantés dans le potager (plantes hautes). À leur place, nous pourrions planter des plantes aromatiques, des fraises, des salades (plantes basses) par exemple. La question du sol en pavés est soulevée, mais dans un premier temps celui-ci ne sera pas transformé. Par la suite, si l'usage et l'entretien du potager fonctionnent bien, il sera envisagé d'ôter une partie des pavés pour agrandir le potager.»



# JARDIN DE PICTO



**Concrètement:** un jardin partagé, pas trop « propre en ordre », a été réalisé avec la plantation d'espèces indigènes utiles à la faune (abeilles, oiseaux, etc...) et l'aménagement d'un petit espace potager. Quelques arbres ont été abattus et remplacés. L'entretien de cet espace est assuré par les habitants et le collectif d'artistes.

**Qu'est-ce que cela a permis?** De valoriser un espace collectif dans un quartier très dense et d'offrir aux habitants, toutes générations confondues, un jardin pour se rencontrer, pour se prélasser et pour jardiner.

**Budget:** CHF 23'000.-

**Acteurs:** Etat, Ville de Genève, Ciel Mon Quartier, Picto



# JARDIN VERTICAL

## LE JARDIN VERTICAL

2013-2014

Le jardin vertical à Vieusseux est né de la rencontre entre les représentants de l'Etat, les artistes du collectif Picto qui souhaitaient sortir de « leurs murs », et les habitants du quartier qui attendaient une valorisation du bâtiment sis avenue Ernest-Pictet. Les différents échanges et partages ont fait émerger l'idée de végétaliser une partie de la façade du bâtiment, pouvant ainsi s'inscrire dans la politique du programme nature en ville. Cette végétalisation verticale fut réalisée par un procédé innovant breveté par l'hepia et développé en collaboration avec Creabéton matériaux. Ce fut une réponse innovante aux enjeux environnementaux et qualitative à l'architecture urbaine; cela apporta également une touche écologique à l'espace public.



60



[www.minichantiers.ch/video/jardin-vertical.html](http://www.minichantiers.ch/video/jardin-vertical.html)



**Concrètement** : une façade est végétalisée et une placette est créée par le déplacement de panneaux publicitaires, de la boîte à fringues et du support de stationnement pour vélos et complétée par l'installation d'un banc en palette et par le semis de fleurs au pied d'arbre.  
**Qu'est-ce que cela a permis ?** De reverdir et d'améliorer l'espace public dans un quartier très urbain et minéral et de mettre en œuvre un partenariat public-privé avec un projet pédagogique et novateur.

**Budget** : CHF 45'000.- (une paroi en partie financée par le programme nature en ville) | CHF 78'000.- (l'ensemble réalisé en deux ans)

**Acteurs** : Etat, Ville de Genève, Ciel mon quartier, Collectif Picto, Creabéton matériaux, hepia

61



## PROJET RÉALISÉ CHAISES VOLANTES

En 2012 avec le grand projet Châtelaine en gestation, la nécessité d'étendre l'expérience de la Concorde à un périmètre plus large, la volonté de mise en valeur des jardins de Châtelaine, et surtout avec le souhait de communiquer, le projet des chaises volantes est né. Les chaises permettaient d'indiquer aux habitants des autres quartiers que la démarche « mini-chantiers », tellement prisée à la Concorde, était en train de venir chez eux. Ce projet visait également à relier les aménagements éphémères qui agrémentaient les jardins de Châtelaine. Il permettait encore de faire vivre un peu des chaises devenues inutiles, celles trouvées sur les trottoirs à gauche et à droite dans le canton. C'est ainsi qu'un atelier de décoration de chaises récupérées s'est déplacé dans les quartiers durant l'été. Une couleur identitaire fut donnée selon les années, le bleu en 2012 et un « fil rose » en 2014 pour coudre le territoire du grand projet Châtelaine.





# CHAISES VOLANTES

## URBANISME DU DÉsir

**Nicole Surchat Vial**, directrice à l'office d'urbanisme de 2007 à 2014 – Etat de Genève

Loger les Genevois, en les faisant adhérer au projet urbain, à une forme de ville, de modèle social, fonctionnel et esthétique, choisi et partagé, tels étaient les enjeux innovateurs du projet Châtelaine.

Récit commun, où le chemin que l'on parcourt ensemble est aussi important que le sommet à atteindre. L'enrichissement mutuel est au centre de cette approche autant que l'objectif de construire. Projet, sculpture à plusieurs mains, une société multiple, diverse qui fabrique son avenir, en testant l'appropriation spatiale pour loger ses enfants. Cet entrelacement entre projet et participation s'insère dans la philosophie profonde du développement durable. Hymne à cette incertitude, vitale pour le rêve, réhabilitant le désir comme force productive, ouvrant les champs possibles de l'action conjointe de citoyens conspirant pour un futur voulu et non plus subi, la méthode des mini chantiers renvoie à l'indispensable attitude pré et pro active contenue dans l'essence même de l'urbanisme.

La méthode repose sur la définition progressive du projet à construire, formalisé dans un plan guide, instrument privilégié du Grand Projet, accompagné d'un rapport précisant les objectifs d'intérêts publics ainsi que les règles s'y rapportant, puis d'un plan directeur et in fine d'un plan localisé de quartier. Le projet spatial et fonctionnel comporte l'articulation de l'urbanisation, les logements à construire, de la mobilité et de l'environnement au sens large de l'espace ouvert et du paysage. Ce projet est élaboré sur la base de la connaissance du territoire, en documentant ses potentialités et ses contraintes. Collecte et définition des données, lectures

communes de l'environnement, identification des potentiels actuels et futurs, évalués sur la base d'enquêtes, aspirations résidentielles, besoin en équipements, l'ensemble est réuni, assemblé par les habitants et les professionnels. Information, concertation, coproduction et surtout premières installations dans l'espace public se succèdent pour tester et envisager le futur du quartier.

Certes les intérêts publics, les décisions, tout comme les règles s'y rapportant, restent du ressort des autorités. Mais le projet se concrétise progressivement sous forme de plusieurs scénarios, plusieurs installations, autant de prototypes faisant varier les données de la future urbanisation, des aménagements paysagers reconfigurés et des moyens de se connecter à pied, à vélo, en bus, dans un espace public libéré du stationnement. L'espace public est reconquis par les habitants. Les comités de pilotage du grand projet valident le programme de l'année, les fonds répartis entre le canton et les deux communes permettant la mise en œuvre.

Au final, l'élaboration du projet proprement dit révèle les potentiels du lieu et répond à la capacité d'accueil du territoire. Le projet est pensé comme un instrument fédérateur, capable d'évoluer en fonction des aspirations du plus grand nombre. Doté d'une force intrinsèque, il représente une possibilité d'habiter ensemble, une vision de l'avenir, ce qui lui confère une énergie didactique inégalable.

L'échelle d'appréhension du projet varie systématiquement, de la petite échelle d'une pergola ou du pavillon Cayla, à l'installation progressive des maillons de l'axe vert au niveau de l'agglomération. Les questions, tous comme les acteurs, changent et construisent progressivement ce récit commun pour habiter où il fait bon vivre.

## PROJETS RÉALISÉS DES MINI-CHANTIERS AUX GRANDS CHANTIERS

Les études et les mises en œuvre de PLQ se poursuivent, et fin 2014, une étude d'image directrice évolutive pour valoriser le parc des Franchises démarre. Par ailleurs, l'image directrice du grand projet Châtelaine touche à sa fin. Dans ce contexte, les collectivités publiques envisagent des aménagements pérennes pour valoriser les espaces publics.





## DES MINI-CHANTIERS AUX GRANDS CHANTIERS

En vue de l'aboutissement de l'image directrice du grand projet Châtelaine, une dernière édition de mini-chantiers se dessine, dans une perspective non plus d'aménagements éphémères, mais plutôt transitoires visant à être pérennisés. L'objectif n'est plus de tester le temps d'un été, mais de chercher à mettre en œuvre les bonnes idées qui ont émergé de cette démarche prospective, tout en maintenant une mobilisation et une participation des habitants et des associations.

En 2014, l'association « Ciel mon quartier » proposa de valoriser le parc des Franchises, car il donnait l'impression d'une « belle endormie ». En effet, plusieurs jeux avaient été supprimés à cause des normes de sécurité européennes et le biotope, fermé au public depuis plus de 20 ans, devenait un espace en friche et sans vocation. S'ajoutait à cela la fréquentation nocturne indésirable, ainsi que l'annonce d'un renouveau du fleurissement du parc avec la disparition d'une grande partie de la roseraie trop gourmande en produits phytosanitaires et en main-d'œuvre.

Si la centralité urbaine et culturelle du grand projet Châtelaine s'est dessinée autour du pôle de transports publics, pour les habitants de l'ensemble des quartiers voisins, le parc des Franchises est déjà une centralité pour la détente et les loisirs. L'exploration du potentiel de cet espace de verdure démarra avec un été d'animations hors murs orchestré par le département de l'action sociale de la Ville de Genève et par l'ouverture du biotope au public.

Cette première expérience révéla le besoin d'un lieu de rencontre dans le parc où l'on peut boire un café et se rencontrer. Elle réveilla aussi la motivation des responsables de la nature et du paysage d'étudier l'aménagement du biotope si longtemps fermé. En 2015, une buvette

éphémère s'ouvrit et les animations reprirent de plus belle. Ces deux ans d'expérience ont tissé tellement de liens entre les divers acteurs que les études et la réalisation de projets se sont enchaînées : potagers, biotope, place de jeux, beach-volley et maison du parc.

Un peu plus décentrés, deux autres mini-chantiers furent lancés. L'un visait la réhabilitation du parc Russe, square délaissé entre les avenues De-Luserna et Ernest-Pictet en Ville de Genève. Une pétition d'habitants et d'enfants demandait la requalification de cet espace qui souffrait d'un manque d'entretien où seules les voitures avaient encore une place. Les habitants avaient été spoliés de leur espace de jeux et de rencontre. L'enthousiasme et la motivation d'une poignée d'habitants, largement soutenus par le voisinage, ont permis de rassembler les acteurs principaux, et de rechercher des solutions pour redonner attrait et splendeur à un espace public dans un quartier déjà dense, et appelé à se densifier encore plus.

L'autre mini-chantier visait le passage sous voie reliant le quartier de la Concorde au quartier des Libellules en bordure des villes de Genève et de Vernier. C'est un ouvrage d'art sur lequel passent 40'000 voitures par jour. Aujourd'hui ce passage, obligatoire pour de nombreux itinéraires piétons et cyclistes, est sombre, sale, et anxiogène pour une partie de la population. Tout le monde s'accorde pour dire qu'il faut l'améliorer, mais les stratégies divergent. Comment apporter des changements favorables à la situation tout en restant dans des coûts raisonnables ? Malgré cette complexité, une réflexion a été engagée par le groupe mini-chantiers pour rechercher une solution transitoire rendant ce chemin essentiel plus agréable et fréquentable.

### Le parc des Franchises au cœur du grand projet Châtelaine

Pour mémoire, le parc des Franchises a accueilli la première École d'horticulture de Suisse romande à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, puis en 1976, il devint un parc public suite au déménagement de l'école à Lullier. La réouverture du biotope en 2014 a été un des éléments déclencheurs de la réalisation d'une image directrice évolutive. En effet, la redécouverte de cet espace fut un élément très motivant qui initia des rencontres entre l'Etat propriétaire et la Ville de Genève en charge de l'entretien. Émergea alors la vision partagée de repenser le parc dans sa globalité, tant la vétusté semblait le toucher dans son ensemble : arborisation, fleurissement, cheminement, équipement, etc..

## LE PARC DES FRANCHISES

### LE BIOTOPE 2014

L'association « Ciel mon quartier » a proposé de réhabiliter le biotope du Parc des Franchises pour donner l'opportunité aux habitants de découvrir ce lieu oublié. Situé en pleine ville, son ouverture a été un véritable coup de projecteur sur ce parc situé au cœur du grand projet Châtelaine. Le projet de biotope initial réalisé en 1993 avait été rapidement fermé au public pour des raisons de sécurité. L'étanchéité des bassins, réalisée en argile, était défectueuse et de l'eau du réseau devait être réinjectée dans le circuit pour maintenir le niveau des plans d'eau.



Un gros travail de débroussaillage pour redonner de la lisibilité au site.



La plantation d'Iris par des élèves des écoles du quartier.



Une enseignante du quartier témoigne: «... les enfants de la ville ne connaissent bien souvent que le supermarché du coin, la télé et la voiture. Ils pourront découvrir le bonheur de marcher dans la terre par tous les temps, de se salir les mains, d'écouter, de sentir, de toucher, et de se poser pour observer. Ils apprendront aussi à patienter... et à se relier quelque peu avec la nature.»



**Concrètement** : le biotope a été débroussaillé afin d'identifier les parties encore en eau, et une nouvelle entrée et des clôtures pour sécuriser les espaces ont été réalisées.

**Qu'est-ce que cela a permis ?** De réoffrir plus de 6'500m<sup>2</sup> de nature aux habitants au cœur d'un quartier urbain ; de proposer aux enfants des écoles voisines des demi-journées de sensibilisation à la pêche, la plantation et la reconnaissance des insectes.

**Budget** : CHF 25'000.-

**Acteurs** : Etat, Ville de Genève, Ciel mon quartier

**Le grand chantier** : l'ouverture du biotope en 2014 a suscité l'intérêt des services de l'Etat (DGNP) et de la ville de Genève (SEVE) de réaliser une étude pour définir une image directrice du parc en 2015. Et la direction générale de la nature et du paysage a décidé de réhabiliter durablement le biotope, en reprenant l'étanchéité totale des bassins et en offrant des zones accessibles aux bassins tout en respectant les normes de sécurité (réalisation prévue fin 2016 ou courant 2017).

# PARC DES FRANCH

## LE PARC DES FRANCHISES

### LA BUVETTE 2015

Suite à l'ouverture du biotope, aux animations durant l'été 2014, et au démarrage de l'étude pour définir une nouvelle image directrice du parc, la proposition des habitants fut d'installer une buvette. La localisation de celle-ci fut stratégique: au cœur de l'actuelle roseraie pour annoncer sa transformation et le long d'un axe structurant, proche de la pataugeoire pour préfigurer de nouveaux usages.

Cet espace de rencontre ouvrit 7/7 de fin juin à septembre 2015 grâce à l'engagement de l'indispensable-cuisine et traiteur, une entreprise du quartier membre d'une coopérative sociale et culturelle à caractère économique pour la formation pratique, la réadaptation professionnelle, la réinsertion sociale, l'intégration.



« Durant tout l'été, au Salon d'été, de nombreuses activités gratuites s'invitèrent au parc des Franchises. Dans un décor fleuri propice à l'évasion, des animations d'ici et d'ailleurs furent proposées: lecture, mouvement, musique, peinture ou confections diverses. Autant d'invitations au voyage et à la rencontre. Tout ce qu'il y avait à faire était de participer! Et pour ceux qui souhaitaient simplement se prélasser ou s'évader un instant, plus de cinquante livres étaient mis à disposition, du recueil de contes aux livres de recettes en passant par des revues de mythologie ou des livres d'art. Installés dans le parc sur les chaises longues, feuilletant et lisant un ou plusieurs extraits, les habitants purent apprécier le charme et le calme de l'endroit. Un véritable havre de paix. » L'Indispensable-cuisine et traiteur

Rénovation et décoration d'un conteneur avec des élèves du centre de la transition professionnelle.







**Concrètement** : une buvette a été ouverte en récupérant un container maritime qui a été rénové par les élèves du centre de la transition professionnelle (CTP). Il a été décoré par un jeune artiste de quartier et des terrasses ont été aménagées. Le mobilier a été récupéré et revalorisé également par les élèves du CTP.

**Qu'est-ce que cela a permis ?** De mobiliser les acteurs de quartiers autour d'un projet de buvette et de lieu de rencontre, et d'expérimenter un mode de gestion participative et avec des jeunes en insertion.

**Budget** : CHF 26'000.-

**Acteurs** : Etat, Ville de Genève, l'Indice-pensable, Hospice Général, Centre de la transition professionnelle

**Le grand chantier** : le succès de la buvette en 2015 a permis de reconduire l'expérience en 2016. L'objectif est de créer une maison du parc avec une buvette définitive. Un collectif est en cours de constitution.



# PARC RUSSE

## LE PARC RUSSE

2015

Suite à une pétition d'habitants et d'enfants, le parc Russe a été choisi comme lieu pour réaliser un mini-chantier. Après avoir rencontré les habitants et l'association « Ciel mon quartier », l'aménagement éphémère est défini : apporter plus de lumière, fleurir, réhabiliter les espaces d'activités et tester la suppression du trafic de transit.



Le parc Russe, un espace mal entretenu et principalement dédié aux voitures avant la réalisation du mini-chantier



La fête des voisins



# PARC RUSSE



**Concrètement** : un espace piéton a été créé par la fermeture partielle de la rue reliant les avenues Ernest-Pictet et De-Luserna. La place de jeu a été mise en évidence par des peintures au sol, des bacs ont été installés et plantés, des arbres malades et trop nombreux ont été abattus ou élagués.

**Qu'est-ce que cela a permis ?** D'effectuer un diagnostic avec les habitants et d'élaborer un projet permettant de tester un nouveau dispositif de circulation ainsi que de nouveaux usages.

**Budget** : CHF 9'400.-

**Acteurs** : Etat, Ville de Genève, groupe Pilet & Renaud, établissements publics d'intégration, Ciel mon quartier

**Le grand chantier** : sur l'impulsion de ce mini-chantier et suite aux réactions largement enthousiastes des habitants et des usagers, le service d'aménagement et de la mobilité de la Ville de Genève souhaiterait étudier la possibilité de réhabiliter durablement cet espace public, en partenariat avec le service des espaces verts de la Ville de Genève et les privés. La finalité serait de créer un parc ou un jardin. Début 2016, des étudiants d'hepia en première année d'architecture du paysage se sont penchés durant un semestre sur le devenir de ce parc en esquissant des premières pistes de réflexion et de réhabilitation.



Redessiner le terrain de sport





## LE PASSAGE SOUS-VOIE

2015

Le PDQ Concorde a mis en lumière la nécessité de multiplier et de revaloriser les liaisons entre les quartiers. L'idée fut d'imaginer un projet transitoire permettant d'améliorer la qualité de ce lieu délaissé pour y établir un sentiment de sécurité en attendant un projet définitif à horizon 2030. L'association BAL a été sollicitée par le groupe mini-chantier pour l'accompagner dans sa quête d'un projet temporaire, mais les habitants ont peiné à se mobiliser. Pendant ce temps, les professeurs de l'hepia ont proposé ce thème à leurs 49 étudiants en architecture du paysage et une exposition de leurs travaux a été réalisée pour mobiliser le quartier sur cette thématique.



Étudiants en architecture du paysage - hepia



« 42'000 voitures devant chez moi »  
Paroles d'habitants - 2009



# PASSAGE SOUS-VOIE



Visite guidée de l'exposition en plein air avec les étudiants de l'hepia



**Concrètement** : une exposition des travaux d'étudiants de 2<sup>e</sup> année a été réalisée durant plusieurs semaines à la Villa Concorde, au Café Nénuphar et sur le chemin reliant ces deux lieux publics, dont le passage sous-voie. Des promenades guidées ont été organisées.

**Qu'est-ce que cela a permis ?** De montrer le potentiel de cet espace de liaison essentiel entre deux quartiers, en tenant compte des projets de densification, et de révéler les enjeux de cet espace.

**Budget** : CHF 9'500.-

**Acteurs** : Etat, Ville de Vernier, Forum, projet BAL, hepia

**Le grand chantier** : en 2016, de nouveaux des étudiants d'hepia, mais cette fois en première année, ont proposé six projets temporaires et un jury populaire a choisi celui destiné à être réalisé ce qui a permis d'entamer les recherches de fonds privés. L'amélioration pérenne de ce passage permet de poursuivre la réflexion en vue des aménagements pour le long terme.



## LA DENSIFICATION URBAINE EST UNE OPPORTUNITÉ POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DES ESPACES PUBLICS

**Nicolas Hasler**, chef de service des arbres et de la nature en ville (DIME puis DETA) de 2001 à 2014

La Ville doit se densifier pour ralentir son étalement et le mitage du territoire, tout en minimisant les impacts irréversibles sur la nature, le transport et le paysage. Dans ce cadre et afin de maintenir voire d'augmenter les qualités des espaces publics de notre ville, il est impératif que la densification urbaine soit couplée à une attention particulière permettant de répondre aux enjeux de détente, de bien-être et de biodiversité.

Pour cela, nous devons étudier les dimensions justes et les vocations adaptées des espaces publics devant être créés ou « optimisées », afin de répondre en parfaite équité à l'augmentation de logements. Osons établir des espaces « au pas de porte » des habitations répondant aux réels besoins des bénéficiaires et pas uniquement à des concepts parfois théoriques d'aménagement. Allions la créativité et le professionnalisme des « aménagistes » aux connaissances des habitants et associations de ces quartiers déjà « habités » !

Nous pouvons envisager la densification comme une réelle opportunité d'améliorer les espaces publics. Mais pour éviter d'occulter ses qualités, nous devons travailler en parfaite confiance et transparence, et au rythme des habitants des quartiers afin de bénéficier des riches informations liées aux usages existants. Il n'y a pas besoin de tout imaginer pour que ces lieux vivent ; ils vivent déjà ! Par de simples questions, les qualités appréciées et les manques d'un quartier, les sensibilités des usagers ou encore les problèmes de cohabitation entre utilisateurs seront identifiés.

« Nous ne parlons pas d'une étape supplémentaire ou d'un concept novateur, mais bien d'une réflexion essentielle qu'on oublie prétextant un manque de temps ou par crainte de demander

l'avis aux habitants risquant de changer un projet déjà élaboré. Comment choisir une voiture pour un ami si nous ne connaissons pas ses besoins ? »

Les enjeux des aménagements en devenir nous imposent de nous rapprocher « du pragmatisme de terrain ». Acceptons qu'un arbre, un petit espace vert, un bac à fleurs ou encore un banc à l'ombre au pied d'un immeuble ne soit pas uniquement une contrainte ou un résidu d'aménagement obsolète ; cela peut être un élément d'importance « au coin de la rue », rassurant et participant pleinement au sentiment de bien-être d'un quartier tout en maintenant une valeur en matière de biodiversité.

Les volontés et besoins des habitants en matière d'espaces sont souvent simples et peu onéreux. Sans « angéliser » « cet état d'esprit de travail », des lieux adaptés seront certainement mieux respectés par une simple appropriation (occupation) des habitants. De plus, chaque quartier a son identité, ses qualités ou encore son histoire. En ce sens, l'adaptation des espaces publics est singulière. « Une image » ne peut pas être reproduite tel un concept si nous voulons répondre aux enjeux de la densification tout en respectant le quartier et en pérennisant ses qualités.

Enfin et dans le cadre de « cette philosophie », il est judicieux de travailler par étapes en testant des constructions simples qui maintiennent la possibilité de compléter ou de changer d'aménagement. L'expérience nous prouve qu'un « no man's land » peut offrir de manière éphémère un magnifique terrain de beach-volley, tout en testant le taux d'utilisation de ce genre d'espace et en améliorant le quotidien des plus jeunes qui pourraient vivre leur enfance dans un quartier en travaux.

La ville peut et doit se densifier, mais nous devons accepter que ceci soit impérativement lié à l'identification des valeurs existantes et à la vraie participation des habitants.

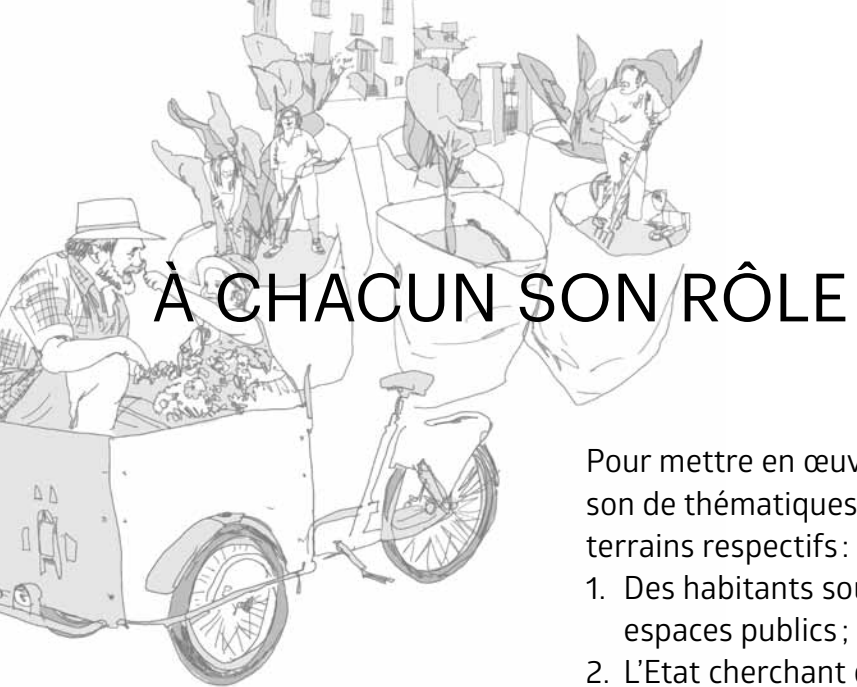
# BILAN ET PERSPECTIVES

*« TESTEZ TÔT, ÉCHOUEZ SOUVENT ET VOUS RÉUSSIREZ PLUS VITE »*

*« IL NE S'AGIT PLUS DE PENSER POUR CONSTRUIRE MAIS DE CONSTRUIRE POUR PENSER »*

SUZUKI Sushi, « Le pouvoir du prototype », PariTech REVIEW





## À CHACUN SON RÔLE

Pour mettre en œuvre les mini-chantiers, l'organisation a été dynamisée par une combinaison de thématiques et d'acteurs. Ces derniers ont saisi diverses opportunités issues de leurs terrains respectifs :

1. Des habitants souhaitant «...améliorer tout de suite ce qui pouvait déjà l'être... » dans leurs espaces publics ;
2. L'Etat cherchant d'une part à améliorer la qualité de vie et à réaliser des logements pour tous, moyennant une démarche de concertation dans le cadre du PDQ Concorde et du grand projet Châtelaine et désirant d'autre part intégrer la « nature en ville » dans le territoire.
3. Les villes soutenant les actions venant du terrain tant du point de vue de l'aménagement que des actions sociales.

La direction des mini-chantiers fut portée par un ensemble de personnes représentant les thématiques qui fondent leur action : l'aménagement du territoire, l'espace public, la nature en ville et la participation. Les chefs de projets de l'office de l'urbanisme, de la direction générale de la nature et du paysage et des habitants du quartier ont piloté ces opérations en formant une équipe. Leur complémentarité, leur capacité d'agir, à se coordonner et à mobiliser d'autres acteurs (des habitants, des associations, des acteurs privés) et d'obtenir les soutiens des collectivités publiques (Etat, Ville de Genève et Ville de Vernier) ont permis la réalisation des mini-chantiers.

D'autres ingrédients s'ajoutent à cette recette. Premièrement, ce fut la volonté de tous les partenaires de trouver des solutions avec peu de moyens. Deuxièmement, l'enthousiasme suscité par la réalisation de ces projets qui améliorent immédiatement une situation, donna de l'énergie aux divers acteurs concernés. Troisièmement, la réversibilité des aménagements détendit les esprits et facilita les procédures. Cela permit à chacun d'observer les effets de l'aménagement avant d'engager un processus pour un aménagement définitif dans le cas où l'expérience devait se révéler concluante.

En résumé, l'écoute réciproque, les rencontres, et surtout les discussions ouvertes sur les demandes des acteurs locaux furent la clé du succès. Lorsque chacun remplit son rôle et se fait confiance mutuellement, la réalisation de mini- voire de plus grand- chantiers fut possible durant ces 5 ans.

### La recette

Prendre une mesure d'opportunité et y joindre :

- Deux bonnes cuillerées d'écoute et de dialogue
- Un zeste de rapidité
- Une mesure de réversibilité

Additionner du financement, du soutien politique et deux cuillères pleines de confiance.

Mixer le tout, pilotez et coordonnez bien.

Avant de mettre au four, épicez avec une bonne dose d'engagement.

Et n'oubliez surtout pas d'ajouter plusieurs mains au cuisinier... qu'elles proviennent de l'Etat, des communes, des milieux privés, des professionnels et du quartier.



Collectivités publiques				Les habitants et les privés					
<b>Départements de l'Etat et directions</b>	Direction générale de la nature et du paysage, puis direction générale de l'agriculture et de la nature   Département de l'intérieur et de la mobilité et de l'environnement, puis Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture	Office de l'urbanisme   Département des constructions et des technologies de l'information, puis département de l'aménagement, du logement et de l'énergie	<b>Commune</b>	Ville de Vernier	Ville de Genève				
<b>Magistrats</b>	Michèle Künzler Luc Barthassat	Marc Muller François Longchamp Antonio Hodgers	<b>Magistrats</b>	Yvan Rochat Thierry Apothéloz	Rémi Pagani Guillaume Barazzone				
<b>Pilotage</b>	Nicolas Hasler & Alicia Tanner Tiphaine Bussy-Blunier	Giovanna Ronconi				<b>Pilotage</b>	Olowine Rogg, coordinatrice au Forum Saint-Jean, puis indépendante, «OLO-participation sur mesure», accompagnement et développement de projets		
<b>Administrations</b>	Gilles Mulhauser Sébastien Beuchat Jean-Pierre Viani Patrik Fouvy	Isabel Girault Sabine Nemeč-Piguet Delphine Pressevot Vincent Scattolin Nicole Surchat Vial Pascal Michel Thierry Merle Pierre-Alain Girard	<b>Administrations</b>	Alexandra Pittet, service social Alexandre Megroz, service social Françoise Greder, FASE Isabelle Migraine, FASE Jean-Marc Beffa, service des espaces verts Johanna Velletri, FASE Julien Berney, FASE Matteo Grecco, service des espaces verts	Alain Mathieu, DEJ Bérangère Ducloy, TSHM Bruno Aeschlimann, SEVE Daniel Oertli, SEVE David Scheffre, SEVE Julie Théodas, SAM Marie-Hélène Giraud, SAM Marie-Josée Dezuari-Kotchi, SAM Patrick Monney, SEVE Salvatore Veronica, TSHM Sigrid Jimenez, TSHM Sergio Gerosa, TSHM Sylvain Thévoz, UAC Sandrine Gilliéron, UAC	<b>Individus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le groupe « écoquartier » du Forum, Alain, Anne, Astrid, Chris, Claudia, Daniel, Delphine, Eliane, Esther, François, Franck, Frederik, Hanumsha, Jean-Bernard, Jacqueline, Jean-Luc, Julie, Linus, Magdalena, Marcelle, Marie, Martin, Mathias, Naginder, Pascal, Renaud, Rosanna, Sabine, Sandra, Serge, Suzy, Sylvie, Ute</li> <li>Claire Didelot, biologiste, habitante, enseignante et formatrice au DIP</li> <li>Yvan Rogg, bénévole actif et engagé dans diverses associations de quartier, dépanneur et bricoleur indispensable pour toute intervention technique hors cadre</li> <li>Marina Janssens, l'excellente animatrice des soirées Forum</li> <li>Les petits-jobs de la Concorde, Abdi, Ali, Bledar, Daniel, Iliana, Jamie, Jules, Jordan, Kaushik, Mathieu, Mustafa, Noé, Nicolas, Simon, Vanessa</li> <li>Le Salon d'été, Angela, Angélique, Angie R, Claire, Dylan, Elisa, Hanna, Isabelle, Maïssam, Mamadou, Mary, Noémie, Nuno, Pauline, Pedros, Walid</li> <li>L'atelier « chaises volantes » à la Concorde et au parc des Franchises, Sophie &amp; Charline, Blaise &amp; Morgane</li> </ul>	<b>Associations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'association Forum démocratie participative, Alain, Chris, Daniel, Louise, Nicolas, Paolo, ainsi que la MQ de St-Jean</li> <li>L'association Ciel mon Quartier, Caroline, Céline, Erika, Jeanne, Mélanie, Pascale, Rose Marie, Suzanne, Yvonne, et les habitants actifs au parc Russe, Cathia, Monique, Nancy</li> <li>L'association « écoquartier-génève », Anita Frei</li> <li>Le collectif Picto, notamment Rachel, Gordon, Frank, Vania</li> <li>Le Beach Volley Club Genève-Vernier, Andriy, Carlos, Jean-Luc, Ludovic, Mitsuko, Myrabelle, Nicolas</li> <li>L'association d'habitants du quartier de la Concorde : Anne, Astrid, Christelle, Danièle, Gérald, Jacqueline, Jean-Luc, Marcelle, Marina, Sabine, Sylvie, Suzy, Yvan</li> <li>L'association Pavillon Cayla, Alberto, Bastien, Daniel, Giovanna, Isabelle, Marco, Louise, Yvan</li> <li>La coopérative sociale et culturelle Immunitas, Eveline Sautaux, Nicolas Kramer</li> <li>Projet BAL, Serge Boulaz, Justine Beaujouan</li> <li>L'association OseZ-Genève, Nicolas Zoller</li> </ul>
						<b>Institutions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les apprentis assistants de bureau de l'école Aimée-Stitelmann, et leurs enseignants, Gilles Ruegsegger et Dina Montasser (DIP) (jardins de la biodiversité)</li> <li>La Boite-à-Boulots, Lucien Giacobino, Claudia Tufo</li> <li>Le centre de la transition professionnelle (DIP), Patrick Bosonnet, Marc Brugger, Brintha Ratnam, Bernard Soufflet et leurs élèves (buvette des Franchises)</li> <li>L'école primaire des Ouches, Sandra, Sébastien, Hai-Au, Anaïs, Florence, Camille, Ivana, Tania, leurs élèves en 2013 et 2014, Jean-Claude Pirosetti, RB, et les membres du conseil d'établissement (jardins de la biodiversité)</li> <li>Les établissements publics pour l'intégration, le centre de jour de la Servette, Cathia Tempestini (parc russe)</li> <li>L'Hospice général, Franck Bourqui, Helene Catherine Felix Bancharel, et les migrants, habitants de passage logés à l'abri de protection civile de Châtelaine (buvette des Franchises)</li> <li>Le Museum d'Histoire Naturelle de la Ville de Genève, Christiane Kurth (jardins de la biodiversité)</li> <li>La Maison de quartier des Libellules, Cédric, Isabelle, Joseph</li> <li>La Maison de quartier mobile de la Concorde, Adèle, Anne, Charlène, Cordelia, David, Isabelle, Ivan, Patrick, Sébastien, Sophie</li> <li>La résidence des Franchises, Jacques Cuttat (parc des Franchises)</li> <li>Le centre social protestant « La Renfile », Pascal Mundler et Franck Patin (chaises volantes)</li> <li>L'EMS Les Franchises, Coralie Donzé (parc des Franchises)</li> <li>Les classes d'accueil du post-obligatoire (ACPO), Nicolas Paolisso (parc des Franchises)</li> </ul>	<b>Propriétaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La Fondation HBM Emile-Dupont, Ernest Greiner, président, ainsi que Fernando Dos Santos Rodrigues, José Iglesias, José Picallo et Manuel Constenla, les concierges des immeubles.</li> <li>Forum-immobilier, groupe Renaud &amp; Pilet, Thierry Varlet</li> <li>La société coopérative d'habitation de Genève, Jean-Pierre-Chappuis, Carole Jornod</li> <li>Rosa Nogueira Santos, concierge de l'immeuble Henri-Golay 16-18</li> </ul>
							<b>Entreprises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Association OK-Forêt, entreprise sociale</li> <li>Boccard paysagistes</li> <li>Canopée paysagisme, Rémi Heijn et son équipe</li> <li>Creabéton, matériaux</li> <li>Daniel Galasso, graphisme &amp; illustration</li> <li>Emi Conseil</li> <li>Felix Peter, photographe</li> <li>Franck Na, vidéo</li> <li>L'indispensable cuisine et traiteur, Catherine Garret et toute son équipe passionnée de cuisine</li> <li>Lorraine Hauenstein, vidéo et photo</li> <li>Paysage n'co, Arnaud Gil, Valérie Hoffmeyer, Laurent Sallin</li> <li>Sophie Rogg, graphisme</li> <li>Savoy électricité</li> <li>Yvan Panarelli, designer</li> </ul>	
								...et certainement d'autres les acteurs, habitants et bénévoles que nous avons omis de nommer.	



## CE QUE CELA A PERMIS...

Faisons un bilan. En cinq ans, une vingtaine de mini-chantiers ont vu le jour dans les quartiers de la Concorde, de Vieusseux et des Libellules. Il y a des réalisations concrètes, des mini-chantiers pérennisés, mais également de nouveaux projets en cours ou en gestation, voire des interventions intégrées à certains aménagements.

Sans compter les heures investies par chacun pour la participation, les budgets nécessaires restent raisonnables avec des réalisations abouties dans un temps record. Il faut toutefois relever que même modestes, ces mesures coûtent, et il a fallu négocier des fonds en conséquence.

Les mini-chantiers auront montré le potentiel d'un espace, ses écueils, sa valeur, ses impératifs. Lorsque les grands chantiers seront menés, il sera alors plus facile de les programmer, de les justifier, et d'argumenter les choix effectués. Les habitants ou leurs représentants qui auront participé à ces processus de mutation urbaine en auront mieux compris les enjeux et les contraintes. Ils contribueront aussi à la recherche de solutions.

Après cinq ans, l'équipe qui a piloté ces mini-chantiers a tiré de nombreux enseignements du chemin parcouru. Ces mini-chantiers auront fait vivre la transformation des quartiers. Ces contributions qui font parler autant par leurs réussites que par leurs rares échecs permettent, au bout du compte, d'envisager des aménagements définitifs répondant aux besoins de l'ensemble des acteurs. Et les habitant-e-s auront eu un véritable pouvoir d'aménagement sur leur (mi)lieu de vie.

## CONCRÈTEMENT, CELA A MIS EN LUMIÈRE...

**Les habitants, acteurs de leur quartier.** Les habitants ont proposé et se sont impliqués dans la réalisation de chaque mini-chantier. Une nouvelle modalité de participation a été proposée : c'est le projet qui a été à la rencontre des habitants, il ne s'est pas imposé à lui.

**La co-construction et la communication.** Les mini-chantiers ont ouvert des arènes de dialogue entre les divers acteurs, publics, privés, habitants, fonctionnaires, associations ; cela a contribué à une meilleure communication, compréhension et acceptation des planifications urbaines. L'Etat, les communes et les habitants ont travaillé ensemble sur le même territoire.

**Le bien-vivre.** La réalisation de ces projets a permis de mieux vivre la mutation urbaine en atténuant les aspects désagréables pour la vie du quotidien. En effet, le temps d'un grand chantier peut durer deux décennies, ce qui équivaut à la durée d'une enfance.

**L'outil urbanistique.** Les mini-chantiers ont transformé le regard de chacun sur certains lieux ou espaces. Ils apportent de nouvelles fonctions et de nouveaux usages et suscitent une nouvelle appropriation. Ils renforcent le lien social et rendent le quartier autrement habité.

**La planification du terrain.** Ces actions testées in situ, ont permis d'expérimenter l'espace public et selon les bilans d'inscrire et d'ajuster ces projets dans les documents d'urbanisme et ainsi les pérenniser.

**L'expérimentation.** Le caractère exploratoire a permis d'avancer en douceur face à la peur du changement, et l'éphémère a apporté les preuves que des changements sont possibles.

**Une charte paysagère et des espaces publics.** Les mini-chantiers ont favorisé l'ouverture d'un espace de discussions où les attentes et les besoins des administrations et des habitants ont pu être entendus. La définition d'une charte paysagère et des espaces publics a ainsi pu alimenter les concours lancés dans le cadre du PDQ Concorde.

**L'intégration des jeunes.** Les mini-chantiers de 2011 ont développé des liens avec les entreprises et les antennes d'insertions municipales pour donner corps à la demande de l'association d'habitants face au déficit de « place » pour les jeunes dans les quartiers : jardiniers de quartier, mécanos à l'atelier-vélo, moniteur au beach-volley ou au terrain de foot.

**L'éducation au développement durable.** En s'appuyant sur le programme cantonal de la nature en ville, certains projets ont permis de sensibiliser les jeunes et moins jeunes à l'importance de la biodiversité dans les quartiers urbains et à son respect.

**Les échanges académiques.** Les mini-chantiers ont donné des opportunités d'enseignement en lien avec les réalités du terrain. Les réponses apportées par les étudiants de l'hepia ont amené des éclairages innovants sur le potentiel d'aménagement des espaces étudiés et ont permis de réinterroger certains principes acquis.



## MINI-CHANTIERS, PERSPECTIVES AMBITIEUSES

**M. Antonio Hodgers**, conseiller d'Etat chargé du département de l'aménagement, du logement et de l'énergie

Les expérimentations menées depuis cinq ans dans le cadre du grand projet de Châtelaine ont pour moi valeur de prototype. Elles démontrent en effet qu'une démarche participative, même quand elle ne vise que des objectifs modestes, contribue de manière décisive à la mutation d'un quartier : elle permet à ses habitants d'en devenir des acteurs, aux concepteurs de se renseigner de manière beaucoup plus fine sur le contexte spatial, social et fonctionnel d'un voisinage, aux élus d'enrichir et de personnaliser leurs liens avec les administrés.

Il a fallu pour cela vaincre des a priori et des résistances. Car la participation a mauvaise presse : on la considère de prime abord compliquée à mettre sur pied, on estime qu'elle sera encombrée par des bavardages stériles, on émet des doutes sur la légitimité et les compétences des intervenants. L'opinion générale serait que la concertation demande beaucoup d'efforts pour peu de résultats. Mais n'est-ce pas là, grosso modo, l'inventaire des reproches que l'on adresse souvent à la démocratie directe ? Et pourtant, qui songerait, dans notre pays, à la remettre en question ?

Il devrait en aller de même pour la concertation, qui n'est autre que l'application des règles de la démocratie directe à des groupes et à des territoires plus restreints. S'il existe des résistances, c'est souvent parce qu'elle menace des positions d'autorité, celles des experts qui rechignent à partager leur expertise, celles des concepteurs qui craignent que l'on ne leur retire une part de leur privilège d'être auteurs, celles des prescripteurs qui s'effraient de devoir tenir compte d'avis supplémentaires.

Or, quand la concertation est intelligemment menée, on constate que c'est tout le contraire. Le temps investi au début, nécessaire pour expliquer, clarifier et enfin partager les enjeux, permet de gagner ensuite en efficacité, en implications réciproques, et surtout en qualité. Le changement n'est plus subi passivement, soumis qu'il serait à des forces mal identifiées, voire suspectes, mais il peut devenir un projet commun, l'occasion de découvertes, d'innovations et d'échanges.

On nous dira, peut-être, que les programmes concernés par cette concertation autour des mini-chantiers de Châtelaine paraissent modérés : des places de jeux, des chemins, des potagers, des espaces naturels. C'est sans doute vrai, mais leur modestie apparente recèle, en réalité, des valeurs de grande importance : la réappropriation collective de l'espace public, le développement progressif d'une co-responsabilité et d'un sentiment d'appartenance, d'où découlera, ensuite, un entretien facilité, et surtout, un sentiment de sécurité accru. Toutes choses que l'action publique reconnaît comme extrêmement importantes, mais qu'elle reste le plus souvent impuissante à obtenir seule, quelle que soit l'importance des moyens qu'elle investit pour y parvenir.

Il y a donc des renseignements utiles à tirer de ces expériences de concertation à petite échelle, pourquoi pas afin d'envisager de les appliquer pour des projets plus ambitieux. À savoir la conception de quartiers dans leur globalité, qui engloberait à la fois la création et la gestion des espaces publics, mais aussi celle des lieux de vie, logements, locaux communs et activités de service.

L'idée n'est pas neuve. Elle a déjà fait l'objet d'expérimentation dans les années 1970, que ce soit de la part de Christopher Alexander, de Lucien Kroll, ou, plus tard, des six réalisations conduites par Patrick Bouchain en co-construction, selon l'énoncé « Construire ensemble le Grand ensemble ». Plus récemment à Zurich, le quartier de la Hunziker Areal montre que des processus participatifs, associés à d'autres plus traditionnels, comme le concours d'urbanisme et d'architecture, peuvent donner des résultats très novateurs. Édifié sous l'égide de la coopérative « Mehr als Wohnen », qui comme son nom l'indique, a l'ambition de montrer que le logement social et coopératif peut offrir bien davantage qu'un toit, cette opération a démontré qu'il est non seulement possible de concevoir des quartiers selon des processus participatifs, mais que cela engendre une qualité très supérieure à celle de la production traditionnelle et ordinaire. Ce que le visiteur saisit au premier regard.

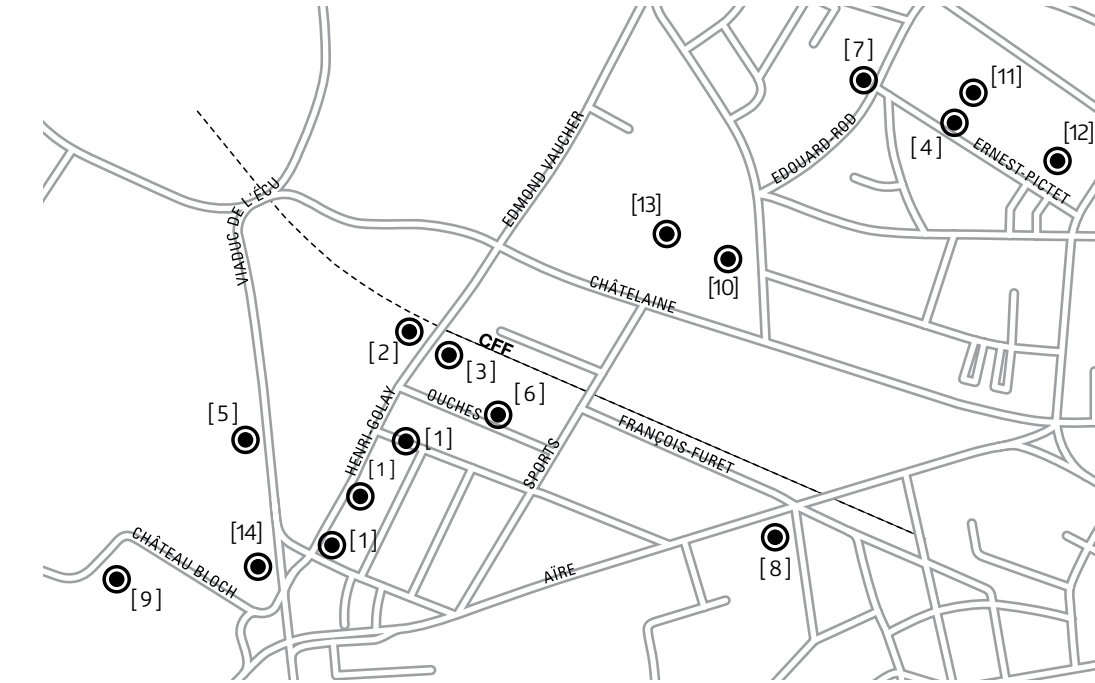
C'est mon ambition que de favoriser, à Genève, l'éclosion de ce type de processus. D'ores et déjà, plusieurs opérations sont en préparation, menées par les collaborateurs de mon département en lien avec les coopératives, les associations de quartier et, dans la mesure où il sera possible de les identifier par avance, les futurs habitants.



## ACRONYMES

ARE	Office fédéral du développement territorial
AHQC	Association des habitants du quartier de la Concorde
BAL	Biennale des arts contemporains aux Libellules
CCDB	Commission consultative de la diversité biologique
CEVA	Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse
CO	Cycle d'orientation – école secondaire
CTP	Centre de la transition professionnelle
DALE	Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie
DCTI	Département des constructions, et des technologies de l'information
DEJ	Service de la jeunesse (Ville de Genève)
DETA	Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (Canton de Genève)
DGAN	Direction générale de l'agriculture et de la nature (Canton de Genève)
DGNP	Direction générale de la nature et du paysage (Canton de Genève)
DIME	Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement
DIP	Département de l'instruction publique (Canton de Genève)
ELCF	École de langue et de civilisation française (Université de Genève)
FASe	Fondation pour l'animation socio-culturelle
FED	Fondation Emile-Dupont
HBM	Habitation bon marché
HEPIA	Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture
HES	Haute école spécialisée
MQ	Maison de quartier
OU	Office de l'urbanisme (Canton de Genève)
PDQ	Plan directeur de quartier
PLQ	Plan localisé de quartier
PDCn 2030	Plan directeur cantonal 2030
RER	Rhône Express Régional
SAM	Service de l'aménagement urbain et de la mobilité (Ville de Genève)
SCHG	Société coopérative d'habitation de Genève
SEVE	Service des espaces verts (Ville de Genève)
TSHM	Travailleurs sociaux hors murs (Ville de Genève)
UAC	Unité d'action communautaire (Ville de Genève)
ZiLi	Zone industrielle des Libellules

## LOCALISATION DES MINI-CHANTIERS 2011-2015



- [1] L'axe vert Henri-Golay | 2011-2012
- [2] Les jardins de la plage – le beach-volley av. Henri-Golay | 2012
- [3] Les jardins de la plage – la pergola av. Henri-Golay | 2012
- [4] Le jardin vertical – le mur végétal rue Ernest-Pictet | 2013-2014
- [5] Les jardins des Libellules – le parc à chien av. des Libellules | 2013
- [6] Les jardins de la biodiversité – ch. des Ouches | 2013
- [7] Le jardin de foot – Cité-Vieusseux | 2013
- [8] Le jardin du Pavillon Cayla | 2012
- [9] Les jardins des Libellules – les bacs de la Maison de Quartier | 2014
- [10] Le parc des Franchises – le biotope | 2014
- [11] Le jardin de Picto – av. de Luserna | 2014
- [12] Le parc Russe – av. Ernest-Pictet | 2015
- [13] Le parc des Franchises – la buvette | 2015
- [14] Le passage sous-voie – Concorde-Libellules | 2015